

Razès



Bulletin municipal
Février 2023



> Édito du Maire.....	Page 3
> Informations municipales.....	Pages 4 à 25
Conseil municipal.....	4
Budgets communaux 2022.....	5
Budgets Annexes.....	6
Tarifs communaux 2023.....	6 à 8
Dons et subventions 2022.....	8
Environnement.....	9 à 15
Transition énergétique.....	16 à 17
Travaux.....	17 à 20
Culture et Animations.....	20 à 23
Cérémonies de commémorations.....	23
École.....	24
Vie économique locale.....	25
> Créations, reprises ou développements d'entreprises, ils s'expriment.....	Pages 26 à 27
Restaurant Les Trois Arches.....	26
Ayrton driving consult.....	26
Leslavergne-Piquepaille & Au bon jardinier.....	27
Pension du Roudet.....	27
> Vie associative.....	Pages 28 à 33
<i>Sports :</i>	
Association Sportive Gym Razès.....	28 à 29
Judo Club Chatelaud.....	29
Marche-pieds.....	29
ASPR.....	30
Association Pilates Razès.....	30
<i>Divers :</i>	
Cotton patch.....	31
Les amis des chats.....	31
Canta'Razès.....	31
Amicale des anciens COGEMA de la Haute-Vienne.....	32
ALTESS 87.....	33
> Les services pratiques.....	Pages 34 à 38
L'atelier des parents.....	34
FREDON.....	34
ASSAT - Association de solidarité et d'aide par le travail.....	35
ADIL 87.....	35
FNATH - 87.....	36
Collecte des encombrants.....	36
Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne.....	37
NOV HABITAT 87.....	38
> État Civil - 2022.....	Page 39
> Horaires d'ouverture de la Mairie et numéros utiles.....	Page 40



Madame, Monsieur,

Après deux années de crise du COVID, l'année 2022 était la promesse du retour à une situation normale. Bien que l'épidémie occupe moins nos esprits, ce virus n'a pas pour autant disparu et nous devons rester vigilants.

Cependant notre attention se tourne dorénavant vers d'autres priorités : notre pouvoir d'achat, notre capacité à payer notre énergie, notre chauffage, notre accès à l'alimentation... Tout comme les familles, les entreprises, les associations, la Commune de Razès n'est pas épargnée.

Le Conseil Municipal a fait des choix difficiles tout au long de cette année, pour à la fois maîtriser son budget et sa fiscalité, avec pourtant un coût de l'énergie qui a doublé et des investissements importants à mener. Ces investissements engagés à ce jour ont principalement 2 finalités : le maintien et le développement des services à la population ainsi que l'accélération des économies d'énergie.

Pour ne citer que deux exemples sur ces priorités : la reprise de l'Auberge Les 3 Arches, dernier restaurant en activité sur notre commune, et la mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage public sur un créneau 22h30-06h00 afin de réduire nos consommations électriques.

Malgré la concrétisation de ces projets, la Commune a décidé pour la dixième année consécutive de ne pas augmenter la fiscalité locale. Mais vu l'augmentation de l'énergie, de l'inflation, avec des réformes de l'Etat qui nous obligent à la perte de recettes fiscales et sans accompagnement réel de ce dernier, pourrions-nous encore longtemps tenir ce cap ?

Nous devons en prenant en compte ces incertitudes, poursuivre nos investissements nécessaires et des projets structurants prendront forme sur l'année 2023, avec, pour n'en citer que certains : la rénovation énergétique des écoles, la réfection des logements sociaux communaux, le début de l'aménagement du Vallon situé en dessous de la Place André Dufraisse ...

Je voudrais également profiter de cet édito pour remercier chaleureusement les personnes qui ont poursuivi ou qui se sont récemment engagées dans le tissu associatif local. La majeure partie des associations existantes avant la COVID, ont repris leurs activités normalement et de nouvelles associations ont été créées, contribuant à la dynamique de notre commune. Mais ces bénévoles ne sont jamais assez nombreux et ont besoin de votre engagement, de votre investissement pour étoffer leurs équipes. Elles vous accueilleront chaleureusement. Dans tous les cas, la Municipalité continuera à les soutenir !

L'accompagnement, nous souhaitons également le développer auprès de nos aînés et nous travaillons avec nos partenaires institutionnels, à la construction d'un projet d'habitat inclusif pour proposer des logements adaptés et partagés aux personnes âgées de notre territoire. Plus d'éléments vous seront donnés dans ce bulletin sur ce projet qui se réalisera, nous l'espérons, à moyen terme.

Mais dans un avenir plus proche, sachez que le Conseil Municipal a décidé de renouveler le traditionnel repas des aînés, repas qui permet la rencontre, l'échange et la convivialité.

Enfin, je ne pouvais pas terminer cet édito, sans exprimer ma solidarité avec le peuple ukrainien qui lutte toujours pour sa liberté, peuple pour lequel de nombreux habitants de notre commune se sont mobilisés.

Belle année 2023 !

Kevin GOUDARD,
Maire de Razès

> Informations municipales

Conseil municipal

Conseil municipal



Kevin GOUDARD
Maire
Conseiller communautaire suppléant



Laëtitia SOURY
1^{er} adjoint



Joseph NDJAP-TOUCK
2^e adjoint



Lise LE RUYET
3^e adjointe



Jean-Marc QUILLON
4^e adjoint



Jean-Marc LEGAY
Conseiller municipal délégué,
conseiller communautaire et Vice-Président
de la Communauté de Communes



Thierry BERGER
Conseiller municipal délégué



Michèle PERROT
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Alain BASTIER
Conseiller municipal



Jean-Baptiste BRIONNAUD
Conseiller municipal



Fanny FAURE
Conseillère municipale



Catherine POUTET
Conseillère municipale



Cyril POUYADE
Conseiller municipal



Margaret TOOLAN
Conseillère municipale



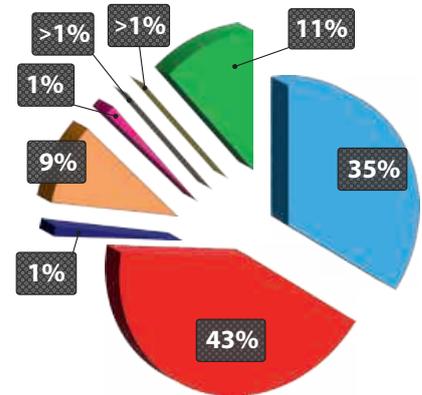
Geneviève VERGÉ BEAUDOU
Conseillère municipale



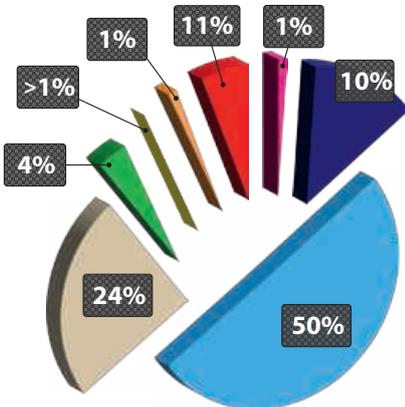
Budgets communaux 2022

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	415 250 €
Charges de personnel	510 300 €
Atténuation de produits	13 459 €
Autres charges de gestion courante	111 800 €
Charges financières	11 050 €
Charges exceptionnelles	1 000 €
Dotations, provisions semi-budgétaires	700 €
Virement à la section d'investissement	130 697 €
TOTAL	1 194 256 €



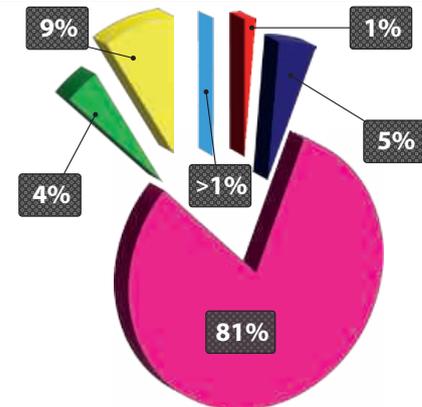
Recettes de fonctionnement



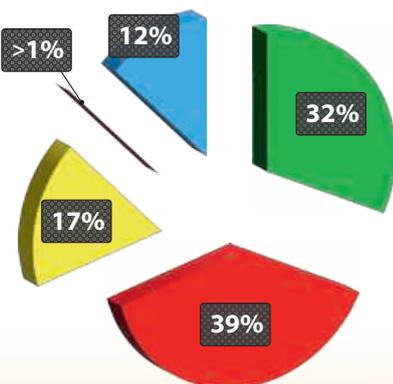
Atténuation de charges	15 000 €
Produits des services, domaine et ventes diverses	166 100 €
Impôts et taxes	599 000 €
Dotations et participations	290 351 €
Autres produits de gestion courante	41 500 €
Produits financiers	15 €
Produits exceptionnels	13 200 €
Résultat reporté	69 090 €
TOTAL	1 194 256 €

Dépenses d'investissement

Frais d'études	2 000 €
Achat de terrains	10 000 €
Petits équipements	36 500 €
Travaux	632 500 €
Capital des emprunts	31 635 €
Déficit antérieur reporté	66 831 €
TOTAL	779 466 €



Recettes d'investissement



Subventions d'investissement	249 922 €
Dotations, fonds divers et réserves	301 888 €
Virement à la section de fonctionnement	130 697 €
Dépôts et cautionnements reçus	1 000 €
Emprunts et dettes assimilés	95 959 €
TOTAL	779 466 €

Budgets Annexes

Budget Multiple Rural

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	34 442 €	57 281 €
Recettes	34 442 €	57 281 €

Budget Cabinet Médical

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	22 534 €	21 821 €
Recettes	22 534 €	21 821 €

Budget C.C.A.S.

	Section de fonctionnement
Dépenses	976 €
Recettes	976 €

Budget C.C.A.S.

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	3 400 €	387 000 €
Recettes	3 400 €	387 000 €

Tarifs communaux 2023

Droits de place

Marchands ambulants de plein air (emplacement par demi-journée) :

- **1 €** le mètre linéaire
- forfait électricité de **10 €**

Cirques et spectacles extérieurs :

- **30 €** (emplacement limité à 2 jours)
- forfait électricité de **25 €** pour 220 V
- Pour 380 V, les intéressés devront s'adresser à EDF qui les facturera directement

Camions de démonstration et ventes autres que sur les marchés : 20 € l'emplacement par demi-journée

Terrasse non couverte : 4,10 € le m² par an

Terrasse couverte fermée démontable, activité continue et véranda : 27 € le m² par an

Salle polyvalente

Personnes privées de la Commune	Grande salle
Location de la salle pour vin d'honneur (3 heures maximum)	100,00 €
Location de la salle + le bar	230,00 €
Cuisine + vaisselle	100,00 €
Occupation 2 jours consécutifs	+ 50 %
Supplément pour chauffage par jour	80,00 €
Cautions	150,00 €
Frais d'annulation	150,00 €

Personnes privées hors de la Commune	Grande salle
Location de la salle pour vin d'honneur (3 heures maximum)	125,00 €
Location de la salle + le bar	410,00 €
Cuisine + vaisselle	165,00 €
Occupation 2 jours consécutifs	+ 50 %
Supplément pour chauffage par jour	100,00 €
Caution	200,00 €
Frais d'annulation	200,00 €

Location à titre commercial	Grande salle
Location de la salle pour vin d'honneur (3 heures maximum)	300,00 €
Location de la salle + le bar	600,00 €
Cuisine + vaisselle	300,00 €
Occupation 2 jours consécutifs	+ 50 %
Supplément pour chauffage par jour	120,00 €
Caution	600,00 €
Frais d'annulation	600,00 €

Associations de la commune et hors commune	Associations de la commune	Associations hors commune
Location de la salle + le bar	125,00 €	215,00 €
Cuisine + vaisselle	100,00 €	125,00 €
Occupation 2 jours consécutifs	+ 50%	+ 50%
Supplément pour chauffage par jour	80,00 €	100,00 €
Caution	125,00 €	150,00 €
Frais d'annulation	125,00 €	150,00 €

Les associations de la commune bénéficient de deux utilisations gratuites par an. Ces deux utilisations concernent : la grande salle, avec cuisine, vaisselle et chauffage. Elles sont valables toute l'année sauf jours fériés et jours de fête. En aucun cas elles ne peuvent être cédées ou échangées.

En outre, la salle des mariages est ouverte gratuitement à ces associations, mais uniquement pour réunions (assemblées générales et autres).

Les tarifs appliqués aux personnes privées de la commune sont exclusivement valables aux résidents de la commune qui devront fournir un justificatif de domicile.

Location chaises, bancs, plateaux et tréteaux

	Personnes privées de la commune	Personnes privées HORS de la commune	Association de la commune
Caution	20 €	40 €	Gratuit
Forfait pour location de matériel : plateaux 12 unités y compris tréteaux, assises (chaises et bancs) jusqu'à 20 places	20 €	40 €	Gratuit
Pour assises supplémentaires	0,60 € par chaise	1 € par chaise	Gratuit

Terrains et jardins

- Loyer des terrains.....115,00 €
- Loyer des jardins..... 75,00 €
- Location des jardins derrière la mairie 55,00 €

Taxes funéraires

- Ouverture de caveau100,00 €
- Ouverture de fosse150,00 €
- Exhumation (par cercueil).....100,00 €
- Location mensuelle du caveau provisoire 60,00 €
(durée maximale 12 mois, tout mois commencé est dû.)

Cavernes, concessions et cases de columbarium

	Location 30 ans	Location 50 ans
Caverne 1m² (Prix du m ²)	100 €	150 €
Concession (Prix du m ²)	100 €	150 €
Columbarium (Prix de la case)	250 €	470 €

Tarifs du repas de la cantine scolaire et de la garderie – Année scolaire 2021/2022

• Garderie

	Forfait - matin	Forfait - soir
1 ^{er} enfant	1,50 €	1,50 €
2 ^e enfant	0,90€	0,90 €
3 ^e enfant	GRATUIT	GRATUIT

• Tarifs à la cantine scolaire

Enfant	2,85 €
Adulte	6,40 €

Dons et subventions 2022

Attribution des subventions

Associations communales	Aide au fonctionnement	Encouragement aux projets	Total
ACCA Association des chasseurs	1 050 €	150 €	1 200 €
La Gaule Razelaude (pêche)	850 €	150 €	1 000 €
ASGR (Gym)	850 €	150 €	1 000 €
Tourn'Danse	750 €	150 €	900 €
Judo-Club - Antenne de Razès	850 €	150 €	1 000 €
ASR (Pétanque)	850 €	150 €	1 000 €
Les Marches Pieds de Razès	550 €	150 €	700 €*
Viet Vo Dao	450 €	150 €	600 €
Ensemble pour les enfants de l'école de Razès	1 050 €	150 €	1 200 €
Altess	150 €		150 €
Cotton Patch	650 €	150 €	800 €

*700 € attribués à l'association les Marches Pieds dont 500 € déjà versés par anticipation par délibération du 08/04/2022

Attribution des dons

Nom de l'association	Somme attribuée
Union fédérale Limousine anciens combattants	150 €
FNATH	110 €
Association d'entraide des pupilles de l'Etat	80 €
Secours catholique	80 €
Restos du cœur	80 €
Secours populaire	80 €
La ligue contre le cancer	60 €
Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples	60 €
Association des déportés, internés, résistants de la Haute-Vienne	60 €
Amicale des Pompiers	60 €
Le Fournil	60 €
Ax aides	80 €
Association départementale des lieutenants de l'ouveterie de la Haute-Vienne	50 €



Biodiversité - Aménagement du vallon

Comme annoncé dans le bulletin municipal précédent, l'équipe municipale a confié à trois étudiants de la Licence professionnelle Design des milieux anthropisés, un projet d'aménagement du petit vallon, situé dans le centre du bourg, sous la place André Dufraisse. Au mois d'avril dernier, ceux-ci ont présenté et argumenté le résultat de leur travail, à l'ensemble de leurs enseignants et membres du conseil municipal de la Commune, lors d'une séance de travail qui s'est déroulée au Lycée Agricole Des Vaseix.

Nous remercions chaleureusement les trois étudiants, Thomas Chiorozas, Alban Capretti, Léopold Pajot pour leur engagement et leur investissement, la qualité de leur réflexion et du document qu'ils nous ont remis.

Nous remercions également Madame Vergnaud-Coucaud, directrice des écoles, qui a collaboré activement à la mise en forme de ce projet.

Nos remerciements s'adressent aussi aux personnes de la Commune qui se sont entretenues avec les étudiants avec lesquels ils ont partagé leurs souvenirs et l'histoire de ce lieu.

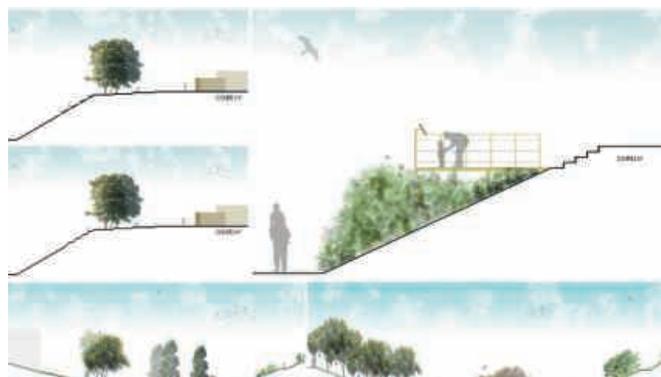
La réflexion des étudiants s'est construite à travers l'observation et l'arpentage du lieu, les échanges avec les habitants et la participation des élèves des classes CE2 et CM1 de l'école.

Le postulat de départ s'est centré sur la notion de rêve comme médiateur, interface et passeur, soutenu par la question, *Que ferions-nous si nous habitons là, si nous vivions là ?*

Dans le préambule de leur présentation, ils expriment la volonté d'ouvrir leur réflexion en s'appuyant sur le partage et le dialogue : « Guidé par la philosophie de Gilles Clément, au sein de ce vallon protégé, l'aménagement paysager prend une importance particulière, nous tenons compte de la volonté des élus de la municipalité, nous proposons aux habitants rencontrés ici et là de nous parler de leur perception des lieux, de leur lien.s au.x lieu.x et nous proposons aux enfants de l'école de Razès et leur enseignante de nous parler de leur vallon rêvé. »



Le pêcheur de la Cinze



Le dossier d'étude de l'aménagement du vallon est à disposition de tous les habitants au secrétariat de la mairie.

- EXTRAITS -

Les élèves ont bénéficié d'une approche historique des jardins et de leur évolution.

Le travail des élèves de CE2 et CM1 sous la conduite de Mme Vergnaud-Coucaud, et suite à une sortie botanique dirigée par Isabelle Jacob, botaniste et tutrice du projet.

Idées d'aménagement :

Des poèmes, Le vallon comme...

Études préliminaires à partir des verbes nouer, entremêler...

Des paysagistes en herbe !

LES TRAVAUX D'ÉLÈVES



- Un moulin en couleur châtain clair
- Des bancs en bois clairs
- Un endroit sport moyen
- Une haie de fleurs : violettes, bleues rouges, roses
- Des escaliers gris
- Un pont
- Une bibliothèque
- Un enclos à animaux
- Un potager
- Une fontaine
- Des chemins Des cabanes
- Une mare
- Un parcours de randonnée
- Des barrières pour les escaliers
- Des hamaes.
- Un buisson de fleurs bleu foncé et d'autres violettes
- Chemin de béton
- Un moulin à eau
- Un parcours d'énigmes
- Une passerelle ou un pont couleur marron en béton



Un vallon comme un visage
 Un vallon comme la lumière
 Un vallon comme un soleil
 Un vallon comme un ange
 Un vallon comme le vent
 Un vallon comme le paradis
 Un vallon comme un cratère
 Un vallon comme de la neige
 Un vallon comme la nature
 Un vallon comme un souffle
 Un vallon comme un prêtre
 Un vallon comme un volcan
 Un vallon comme la lune
 Un vallon comme la terre
 Un vallon comme l'eau
 Un vallon comme l'orage

Un vallon comme un ange
 Un vallon comme un soleil
 Un vallon comme
 Un vallon comme un écho
 Un vallon comme du papier
 Un vallon comme la lune
 Un vallon comme le météorite
 Un vallon comme la magie
 Un vallon comme un instant

Les dessins ont été exposés dans la Salle des Mariages à la Mairie, du 13 au 24 juin 2022.

L'imaginaire du lieu apparaît dans les coups de crayon, les mots et ajouts de matériaux naturels. Les enfants apportent à ce lieu central, dans le bourg, un regard, singulier, inventif et prometteur.

Des listes de mots, sous forme de courts poèmes et déclinés à partir de la phrase, « le vallon comme... », complètent les productions plastiques.

Un Grand merci à tous ces élèves de nous avoir offert ce moment d'un regard joyeux et léger qui a, indéniablement, enrichi l'ensemble de ce projet.

Service de broyage des végétaux

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir un broyeur de végétaux qui équipe dorénavant un des tracteurs des services techniques. Cet équipement permet de broyer les rémanents de nos activités d'entretien des espaces verts. Les copeaux issus de ce broyage servent à la mise en œuvre de paillages sur les espaces aménagés et végétalisés.

En outre, sur le même principe que la collecte des encombrants, la Commune propose également une prestation de broyage à destination de ses habitants. Il suffit pour cela, de s'inscrire auprès des services de la Mairie.

Lors des dates prévues, les services techniques municipaux se déplaceront pour effectuer le broyage.

Les sections des végétaux ne devront pas excéder 10 cm de diamètre, être accessibles depuis la voie publique, dans des quantités raisonnables et sans corps étrangers (pierre, fer, plastiques, etc).

Les services techniques municipaux se réservent le droit de ne pas réaliser la prestation si les conditions ne sont pas satisfaisantes. Les copeaux seront au choix : laissés sur place ou enlevés par les employés municipaux.

Ce service, à destination uniquement des particuliers, a pour objectifs d'améliorer le traitement des déchets verts et de lutter contre le brûlage de ceux-ci. Pour rappel cette pratique est interdite toute l'année par un arrêté préfectoral.

Pour **2023**, ce service de broyage sera réalisé **les semaines 6, 21, 38 et 48** :

- semaine du 6 février 2023
- semaine du 22 mai 2023
- semaine du 18 septembre 2023
- semaine du 27 novembre 2023

Etang de Couze

Pour mémoire, en 2019, d'importants travaux de confortement de la digue de l'étang de Couze ont été menés par le Conseil Départemental de La Haute-Vienne.

Au moment de la remise en eau de l'étang, de nouveaux désordres sont apparus menaçant l'étanchéité de la digue. Il a donc été nécessaire d'abaisser, à nouveau, le plan d'eau afin de réparer le tronçon endommagé.

Cette année, après une longue période d'assec, les services techniques du Conseil Départemental se sont engagés dans les travaux nécessaires à la remise en eau définitive de l'étang de Couze. Ils ont représenté de gros investissements consentis par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne dans le cadre de la préservation du patrimoine historique local et de l'intérêt piscicole que constitue ce plan d'eau qui est contiguë au Lac de St Pardoux.

C'est l'entreprise LUCANE spécialiste en génie écologique qui a procédé aux travaux de faucardage et d'évacuation de végétation. Malheureusement au mois de novembre dernier après une remise en eau au printemps, de nouveaux désordres sont apparus menaçant à nouveau la structure de la digue. Le Département a procédé à une vidange d'urgence de l'étang de Couze. À l'heure où nous rédigeons ce bulletin, la suite à venir n'est pas connue.

Cependant, cette mauvaise nouvelle va permettre aux services techniques de la Commune, de procéder à la reprise des piliers du pont de la Roche qui présentent un déchaussement à sa base. Tant que le niveau de l'eau était élevé, cette opération n'était pas envisageable.

Lutte contre le frelon asiatique - FREDON



FREDON

La Commune adhère à l'association FREDON Nouvelle-Aquitaine qui met en œuvre pour les particuliers et les collectivités des moyens de lutte contre les espèces végétales invasives (ambrosie, berce du Caucase...) et les espèces animales ou insectes nuisibles (chenilles processionnaires, ragondins...). Les habitants de la commune peuvent ainsi bénéficier de campagnes de piégeage ou de prévention en contactant cette association.

En 2023, afin de lutter contre la prolifération du frelon asiatique, l'association va vendre des pièges spécifiques contre cette espèce agressive, qui cause des dégâts importants sur nos colonies d'abeilles. Ces pièges seront

distribués avec une formation sur mesure dispensée par un technicien de l'association.

Afin d'accompagner cette démarche, la Municipalité a décidé de prendre en grande partie, en charge le coût de ces pièges, dans la limite de 2 par foyers afin que le prix restant à charge des particuliers demandeurs et résidents à titre principal sur Razès, se limite à 5 euros par unité.

Cette opération se limitera dans un premier temps à une centaine de pièges distribués pour évaluer la pertinence de ce dispositif, qui pourra être revu si besoin.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès des services de la Mairie.

Gestion du patrimoine forestier communal et sectional

A défaut de présence de commissions syndicales pour la gestion des biens de sections, c'est la Commune qui gère ces biens dans le cadre d'un plan de gestion pluriannuel contractualisé avec l'O.N.F. Celui en vigueur a été renouvelé en 2021 et peut être consulté par tous les habitants en Mairie ou transmis par mail sur simple demande.

Dans le cadre de ce programme, deux opérations ont été menées en 2022 :

- Sur les biens de section de la Roche, une coupe d'ensemencement naturel a débuté sur une surface de 5,88 Ha. Le but est de couper des douglas matures pour favoriser l'ensemencement naturel qui permettrait d'avoir par la suite des bois plus résistants aux parasites et au dérèglement climatique. Un travail doit être mené en parallèle pour les protéger contre la prolifération des cervidés, importante sur cette partie du territoire. Une plantation complémentaire de mélèze et de pin laricio de Corse sera réalisée pour diversifier les essences. En effet, le plan de gestion pour favoriser la biodiversité a introduit la nécessité de ne plus planter une seule essence d'arbre sur les parcelles. Cette opération a permis d'enregistrer une recette de 83 000 € et devrait nécessiter de réinvestir pour les plantations, une somme de 26 943 €, selon les prévisions de l'O.N.F.

Sans la mise à disposition d'une parcelle appartenant à M. BERGER, pour réaliser le stockage et l'évacuation des

grumes, une somme de 15 800 € en complément aurait dû être investie. La Municipalité remercie M. BERGER pour cette mise à disposition.

- Sur les biens de section de Malabard, une coupe rase a été réalisée en fin d'année 2022 équivalent à une surface de 4,01 ha. Ces bois en quantité faible et de mauvaise qualité vont servir de bois de chauffage principalement. La vente a généré une recette de 500 €. Le plan de gestion prévoit sur ces parcelles de planter en mélange du Chêne rouge d'Amérique et du Chêne Chevelu qui ne pourront pas être exploités avant un siècle. Le coût de plantation qui débutera au printemps 2023 est d'un montant maximum de 22 343 €. La Commune a obtenu une aide de l'Etat dans le cadre du plan de relance pour un montant de 14 181,36 €.

En 2023, le plan de gestion prévoit une opération d'amélioration de taillis sur les biens de section de Charensannes. D'une surface totale de 29,28 ha, seulement 20 % des parcelles sont concernées avec la coupe d'accrus avant reboisement à base principalement de faux-acacia ou robinier.

La Commune devra investir dans la réalisation d'une piste forestière au préalable.

Déchets sauvages et insalubrités

Lors des 2 précédents bulletins municipaux, il était exprimé le fait que les règles de tri n'étaient pas respectées suffisamment et que cela générait un travail important de nettoyage de la part des employés municipaux.

Malheureusement, la situation ne s'est pas améliorée avec des éco-points servant souvent de déversoir pour des déchets qui devraient être mis en déchetterie ou tout simplement insérés correctement dans les colonnes au lieu d'être laissés à terre.

Des dépôts de déchets sauvages ont également été constatés dans des espaces boisés et chemins communaux.

La décision a été prise d'avertir les contrevenants à partir de l'été 2022, qui laisseraient leurs déchets aux pieds des

éco-points, des bennes ou encore dans les lieux publics et espaces verts.

Dans le cadre d'un échange avec les services de Gendarmerie et à partir du 1er janvier 2023, le Maire saisira les services concernés pour verbaliser les contrevenants. Ces amendes pourront en fonction de la gravité, aller d'un montant forfaitaire de 135 euros à 1 500 euros avec possibilité de saisie du véhicule qui aura permis d'exercer cette pollution et incivilité.

Il n'est pas acceptable de ne pas respecter le cadre de vie et la propreté de la Commune qui a dû investir dans du matériel pour repérer les futurs contrevenants.



Information déchèteries



Modification des horaires d'accueil

à partir du mardi 6 avril 2021

Ambazac

Du lundi au samedi : 9h-11h45 / 14h-17h15

 Le Marais
 06 24 85 75 72

Bessines-sur-Gartempe

Lundi puis du mercredi au samedi :
9h-11h45 / 14h-17h15

 La Croix du Breuil
 06 20 91 97 82

Nieul

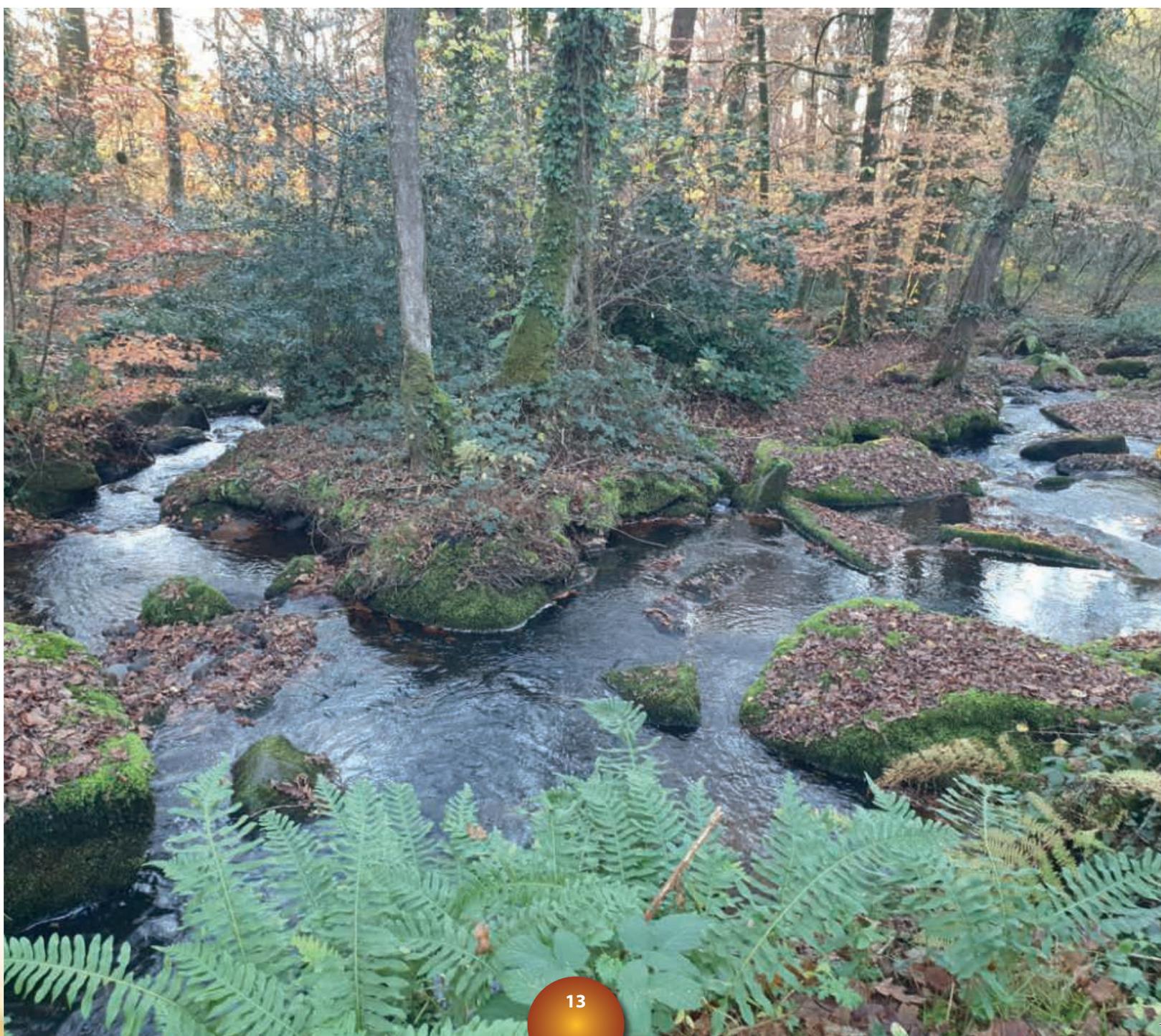
Du lundi au mercredi puis vendredi et samedi :
9h-11h45 / 14h-17h15

 Lotissement des Vignes
 06 26 85 15 60

Horaires valables toute l'année



SYDED
HAUTE-VIENNE
tous **écocitoyens** !



DES BACS PUCÉS POUR VOS DÉCHETS MÉNAGERS

ELAN S'ENGAGE...

Passage en REOM*i*

REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES *incitative*



POURQUOI S'ENGAGER DANS LA REDEVANCE INCITATIVE ?

Face à l'augmentation du coût des ordures ménagères et à notre totale volonté de respecter l'environnement, nous apportons des changements importants dans la gestion des déchets.

Ainsi à compter du 1er janvier 2023 chacun paiera en fonction du nombre de levées de son bac et donc de sa production de déchets. Ce système encourage chacun à agir sur sa production de déchets avec pour objectifs de :

- ✓ Moins produire d'ordures ménagères résiduelles (déchets qui ne se trient pas).
- ✓ Plus trier pour recycler et valoriser verre, papier, cartons, emballages plastiques, métaux, dépôts en déchèteries, compostage...
- ✓ Mieux consommer en privilégiant des produits en vrac : moins d'emballages, moins de gaspillages...

La réussite de ce projet est commune. Elle dépend de chacun.

LES BACS À PUCES ARRIVENT CHEZ VOUS !

Tous les foyers vont bénéficier d'un suivi personnalisé >> 2 méthodes vont être appliquées :

Méthode 1 : la majorité des foyers se voit attribuer un bac équipé d'une puce d'identification affectée à son compte usager (adresse, nombre de personnes dans le foyer, forfait appliqué) .

La puce est lue à chaque levée du bac par nos bennes à ordures équipées d'un système d'informatique embarqué. Cette donnée (date et nombre de levées) est transmise en temps réel au logiciel dans l'espace de facturation.

Méthode 2 : les foyers ne pouvant bénéficier d'un bac individuel (logements collectifs...), auront à leur disposition des bacs collectifs sécurisés (avec contrôle d'accès), destinés à accueillir des sacs prépayés.

Ces sacs prépayés seront facturés sur votre compte usager (adresse, nombre de personnes dans le foyer, forfait appliqué) .

Dans les 2 cas, votre facture sera semestrielle. Vous y retrouverez :

Votre **part fixe** (nb de levées du forfait) + votre **part variable** en cas de dépassement du forfait.

- ✓ SEULS LES BACS PUCÉS SERONT COLLECTÉS.
- ✓ Je sors mon bac visible et accessible quand il est plein, couvercle fermé : un bac à moitié plein compte pour 1 levée.
- ✓ Je contacte le Service Déchets lors d'un changement d'adresse, de nombre d'occupants dans le foyer, en cas de vente ou de déménagement pour mettre à jour ma situation. Le bac est affecté à l'adresse, il ne doit pas quitter celle-ci.

À retenir

Les coûts de nos déchets en 2021

Mieux comprendre sa facture d'ordures ménagères...

La compétence «gestion des déchets» est exercée par la Communauté de Communes ELAN, qui assure en régie la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR).

Le reste de cette compétence est exercée par le syndicat de traitement des déchets (SYDED87) dont la CC est adhérente : l'élimination des déchets (incinérateur, enfouissement), la gestion des déchèteries et du tri sélectif (éco-points).

1. Collecte **1 166 066 €**

- Frais de personnel **886 756 €**
- Entretien et maintenance des véhicules **171 812 €**
- Carburant **107 498 €**



2. Traitement **1 877 394 €** (via SYDED)

- Élimination des déchets ménagers : incinération (Limoges)
 - Tri sélectif : centre de tri (Beaunes-les-Mines)
 - Encombrants des déchèteries : enfouissement (Alvéol - Peyrat-de-Bellac)
- > Il a été déduit de ce coût, la revalorisation de certains déchets de déchèteries!



3. Charges fonctionnelles

- Frais divers : assurances, charges financières... **92 690 €**
- Amortissement des investissements **155 815 €**
- Location des anciens bacs à ordures ménagères **69 831 €**

318 336 €



4. Encombrants et déchèteries

372 898 €

- Personnel pour fonctionnement des déchèteries (via SYDED) **330 130 €**
- Collecte des encombrants (association Maximum via CC Elan) **42 768 €**

Le saviez-vous ?

Prix de la Benne à ordures ménagères : **250 000 €**
Prix de la construction d'une déchèterie : **1 000 000 €**
Incinération d'1 tonne d'OM : **131 € la tonne**
(Prix dépendant de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) en constante évolution)

Prévisionnel d'évolution de la TGAP d'ici 2025 :
+ 80% pour les déchets incinérés
+117% pour les déchets enfouis

Coût Global à la charge d'ELAN
3 734 694 €

Pour contacter le service déchets : **05.44.21.44.23**



Transition énergétique

Installation d'une borne de rechargement électrique

Depuis le début de l'été 2022, une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée sur la Place André Dufraisse.

Financée par la Commune, pour un montant de 13 718 €, nous devrions bénéficier d'une prise en charge des partenaires sur cet investissement dont le montant significatif n'est pas encore finalisé.

Cet investissement permet de recharger 2 véhicules en même temps, avec un dispositif de paiement géré par le S.E.H.V. (Syndicat d'Énergie de la Haute-Vienne), gestion qui intègre également l'entretien de l'installation. Cette borne complète les équipements installés sur le site de Santrop par le Département.

De nouvelles bornes seront installées sur ce site pour renforcer l'offre de service dans les prochains mois.



Mobilité électrique :
2 bornes publiques à Razès
place André Dufraisse (bourg), et à la Maison du Lac

Le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV), acteur public majeur de la transition énergétique auprès des collectivités territoriales déploie depuis 2020 deux types de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques sur toute la Haute-Vienne (hors Limoges Métropole) : des bornes accélérées de 22 kVA, et des bornes rapides de 50 kVA.

Ces bornes s'intègrent au réseau Mobive, un réseau interopérable d'environ 850 bornes et 1580 points de charge sur toute la Nouvelle-Aquitaine. Mobive est un réseau de bornes développé par les syndicats départementaux d'énergie. Créé en 2016, ce réseau s'étend sur une dizaine de départements du Sud-Ouest de la France. L'électricité achetée par Mobive pour alimenter les bornes est 100% d'origine renouvelable.

Ces bornes publiques sont accessibles 24h/24 et 7j/7. Le paiement se fait via un badge pour les abonnés, ou via un paiement en ligne accessible facilement grâce à un QRcode.

Bornes en Haute-Vienne

- bornes 22 kVA AC
2 points de charge
câble non inclus
- bornes 50 kVA DC
1 point de charge
câbles inclus

Le savez-vous ?
4434 immatriculations de véhicules électriques et hybrides en Haute-Vienne en 2021 ; 1025 immatriculations de véhicules électriques et hybrides en Haute-Vienne du 1er janvier au 27 mars 2022. *Le Populaire du Centre, 7 avril 2022 - PAGE 3*

Le temps de charge pour un véhicule électrique dépend de différents facteurs : notamment du modèle de véhicule (convertisseur), du niveau de batterie, et du type de recharge (AC/DC).
Vous pouvez faire une simulation sur www.automobile-propre.com/simulateur-temps-de-recharge-voiture-electrique/

>> voir les tarifs en vigueur et l'emplacement des bornes sur www.mobive.fr

26 bornes sont actuellement en service en Haute-Vienne, et 2 de plus le seront avant la fin 2022. Elles sont réalisées avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, du programme ADVENIR, et de France Relance.

2 bornes accélérées sont en service sur la commune :
place André Dufraisse (bourg), et à la Maison du Lac

N° d'information : 09 69 32 47 47
(numéro non surtaxé)



Rénovation des écoles

Entamé en 2020, le projet de rénovation des écoles va pouvoir se réaliser en 2023. Les études ont été achevées en 2022 avec, dans un contexte d'inflation forte, des réajustements nécessaires pour arriver à un montant prévisionnel de 850 000 € H.T. Ces travaux comprennent la réalisation d'une isolation thermique extérieure, le changement de toutes les menuiseries extérieures, la mise en œuvre d'une V.M.C. double flux, le remplacement de l'éclairage actuel par de l'éclairage L.E.D. La chaudière fioul de l'école élémentaire sera remplacée par une chaudière biomasse à granulés bois.

Celle de l'école maternelle, plus récente devait rester encore quelques temps mais une panne pendant l'année 2022 a



conduit la municipalité à envisager son changement. Des évaluations sont en cours.

Une étude non concluante a été réalisée par la société ELINA pour installer des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des toitures des écoles. Ce projet n'est pas abandonné et sera réévalué dans le courant de l'année 2023.

Dans le cadre de ce projet de rénovation, la Commune a obtenu le soutien du Département à hauteur de 20 %, de

l'Etat au titre de la DSIL (20%) et de la DETR (31%). Fin 2022, un dossier a été déposé auprès de l'ADEME et pour les C.E.E. (Crédits d'Economie d'Energie) auprès du S.E.H.V.

Sur l'année 2022, un montant de 21 984 € a été engagé sur ce programme.

Pour la partie logements communaux qui sont intégrés dans ces bâtiments, la Commune a obtenu la labellisation en qualité de logements sociaux permettant de demander un soutien financier auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Extinction de l'éclairage public

Le Conseil Municipal travaille depuis le début de son mandat à l'amélioration des consommations énergétiques de la commune. Dans un contexte de doublement du coût de l'électricité en 2022 par rapport à 2021, la mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage public est devenue un enjeu fort.

Les impacts sur l'environnement, sur la biodiversité, sur la sécurité et sur la santé ont également été pris en compte.

Ainsi, l'éclairage public sera à terme éteint sur toute la commune de 22h30 à 06h00. La mise en œuvre qui sera réalisée par le S.E.H.V. sera progressive pour des raisons techniques.

Depuis le 8 décembre 2022, les secteurs allant de la Mairie à la Place André Dufraisse, de la Font du Chien et de l'Eglise, de la rue du Lac ont pu bénéficier de cette mise en œuvre grâce à des armoires électriques qui étaient déjà équipées d'horloges astronomiques et aux normes.

Les villages de Santrop, Puy Védrenaud et Les Châtres ont également été concernés par cette première mise en application.

Du fait des difficultés d'approvisionnement en horloges astronomiques et des modifications nécessaires du réseau d'éclairage, la mise en œuvre sur le reste de la commune ne sera possible que d'ici la fin du premier trimestre 2023.

Les habitants des villages n'ayant qu'un seul éclairage présent ont été sollicités pour ne pas mener ces travaux mais pour démonter totalement l'éclairage qui les concerne. Une grande majorité de ces habitants ont donné un avis favorable permettant des économies complémentaires.

Les travaux sont évalués à un montant global de 30 201 € H.T., subventionné pour un montant de 13 590 € par le SEHV. Sur le solde à la charge de la Commune, une aide auprès du Département a été sollicitée à hauteur de 40%.



Travaux

Travaux d'alimentation en eau potable

En 2022, le SIAEP Couze-Gartempe a réalisé des travaux importants d'amélioration de la desserte des usagers et de reprise des branchements à Razès-bas et dans la rue de la côte pour un montant de 89 924€ TTC.

Pour 2023, des travaux de remplacement de la canalisation d'alimentation qui assure la liaison entre le réservoir de Chatenet-Colon et le village de la Roche (soit 1850 mètres) sont programmés en début d'année. Le montant est estimé à 92 500 € H.T.

Le Syndicat Coul-Gart-Eau qui assure la production de l'eau potable que nous consommons à Razès a réalisé un important chantier de fiabilisation du transfert de l'eau destiné au réservoir de Santrop. Pour un montant total de 250 000 € TTC.

Il est à noter que ces deux syndicats ont engagé une étude visant à améliorer la fiabilité de nos ressources en eau, en particulier en renforçant la protection des captages de la Vedrenne et du Peu de la Porte à Folles.

Travaux assainissement

Depuis 2019, la Communauté de Commune ELAN assume la compétence assainissement. Cela se traduit dans les faits, par un transfert des charges de fonctionnement et d'investissement des installations de collecte et de traitement. Pour Razès, il s'agit majoritairement des frais de personnel et d'entretien courant des réseaux, de la station d'épuration située à Razès-bas, et des nombreux dispositifs de traitements des eaux usées situés dans les villages.

Cette année encore ces frais ont été majorés par la nécessité « d'hygiéniser » les boues issues des stations d'épuration dans le cadre des mesures prises à la suite de la crise du covid.

Le montant de ces frais supplémentaires est de 12 000 € TTC supportés par la Communauté de Communes.



Voirie transférée à la Communauté de Communes ELAN

Le réseau routier de la Commune de Razès est long de 27 kilomètres de voirie communale. Le transfert vers la Communauté de Communes porte sur 21 kilomètres. Les 6 kilomètres qui n'ont pas été transférés demeurent à la charge de la Commune.

Comme chaque année la Communauté de Communes engage des travaux de renforcement et d'entretien sur les voies dont elle assure la gestion. En 2022, des travaux de reprofilage, de goudronnage et de curage de fossés ont eu lieu sur la VC 3 de **Puy Vedrenaud**, pour un montant total

de 32 707 € TTC. Ces travaux sont venus compléter ceux qui ont été réalisés par la Commune dans le cadre de la gestion des eaux pluviales à l'intérieur du village.

Une étude portant sur l'état des ouvrages d'art a été diligentée par ELAN sur la totalité de son territoire. Le pont du **Roudet** qui enjambe la Couze nécessite des travaux de remise en état de son tablier. La réalisation de ces travaux estimés à 53 200 € TTC figure au programme communautaire pour l'année 2023.

Voirie et chemins communaux

L'entretien de la voirie communale n'a pas été totalement réalisé en 2022. Le Syndicat de voirie de la Région de Bessines n'a pas pu honorer l'intégralité du programme prévu comme la réalisation du point-à-temps sur l'ensemble de la commune.

Les deux impasses situées dans le village de Charensannes devaient être refaites mais une seule a été traitée. La seconde le sera en 2023.

La rue de la Font du Chien a été achevée en début d'année 2022, tout comme les réfections du stationnement de l'école maternelle et l'entrée de l'école élémentaire qui ont été réalisées à l'automne dernier. Ces travaux représentent un montant de 16 248,44 euros avec une aide obtenue du Département pour un montant de 3 181,11 euros.

Route du Roudet, l'entrée aux tunnels municipaux accueillant les services techniques et l'A.C.C.A. a été sécurisée avec un élargissement de chaussée et une réfection avec du bicouche.



L'aménagement de l'ilot central rue de Limoges a été réalisé pour un montant de 2 124 euros par l'entreprise BUREAU TP. Cet aménagement a pour but de permettre l'accès aux véhicules pour une nouvelle habitation et pour le futur local de la pharmacie qui devrait déménager courant d'année 2023.

Concernant les chemins ruraux, la Commune a procédé à la réfection d'un chemin à Lavaud Jaloulaud, au Paradis mais également un chemin à Santrop, à Champour et a débuté la réfection du chemin menant au pont de la Roche. Ces réfections ont été réalisées principalement par l'entreprise BOULESTIN, au moyen du rabotage issu des travaux sur les rues de la Libération et de Limoges engagés par le Département.



Programmes d'effacement et de sécurisation des réseaux électriques et de télécommunication

Les travaux d'effacement des réseaux aériens permettent de renouveler et de sécuriser la distribution électrique basse tension. Le précédent Conseil Municipal avait débuté cette démarche avec la volonté également de sécuriser les réseaux de télécommunication et d'améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public. Le premier programme a été mené sur le village de Santrop, programme mené à terme en 2021.

La Commune a décidé sur proposition du S.E.H.V. de valider un nouveau programme sur les villages de Champour et La Rochette. Il permettra de supprimer des lignes électriques dénudées, d'améliorer l'éclairage public qui sera équipé de LED et de supprimer tous les poteaux nombreux le long de la départementale et dans le village.

Ce programme d'un coût global de 218 709 euros est subventionné à hauteur de 182 377 euros par le Syndicat d'Energie de la Haute-Vienne, et à hauteur de 3 423 euros par le réseau Orange. Le reste à charge pour la Commune est d'un montant de 32 909 euros. Les travaux ont débuté au mois de novembre 2022 pour se terminer en 2023.

Le Conseil Municipal a validé le même type d'opération pour le Village de Charensannes dans le cadre d'une programmation du S.E.H.V. proposée pour un début de réalisation sur la fin du second semestre 2023.

Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales

Trois principales opérations ont eu lieu en 2022 sur les réseaux d'eaux pluviales avec pour but de sécuriser les évacuations, de limiter les dégâts sur le réseau routier et d'éviter notamment en cas d'orages de menacer des habitations :

- Le village de Puy Védre naud a été traité avec un montant de travaux de 19 703 €. Les travaux ont consisté à reprendre les réseaux existants, les renforcer avec des canalisations plus importantes ainsi que la pose de caniveaux. Des trottoirs ont été créés. Toutes ces opérations ont été réalisées par l'entreprise BUREAU TP avant qu'une réfection de la voirie soit réalisée par la Communauté de Communes E.L.A.N. Une aide auprès du Département a été sollicitée à hauteur de 40 % du montant des travaux.
- La collecte des eaux pluviales a été revue à l'angle de la rue Saint Martial et de la rue du 11 novembre 1918. Ces travaux ont été réalisés en fin d'année 2022 par l'entreprise BUREAU TP, suite à la modification de certaines évacuations privées d'eaux pluviales en amont et qui génère un débit supplémentaire en bas de la rue Saint Martial. Afin de réduire ce débit, les eaux pluviales sont dorénavant collectées à l'angle de ces rues et amenées dans la conduite principale qui suit en souterrain la rue du 11 novembre 1918. Les travaux d'un montant de 4 115 euros font l'objet d'une demande d'aide auprès du Département à hauteur de 40 %.
- Lors du changement de la conduite d'alimentation en eau potable par le Syndicat Couze-Gartempe, dans la rue de la Côte, des problèmes d'évacuation des eaux pluviales se sont amplifiés. La Commune a décidé de mener pour partie en régie, des travaux de reprise des fossés et des stationnements. Des buses devant les habitations étant cassées et des travaux de canalisation nécessaires, la Commune a demandé la réalisation des travaux de remplacement et de pose auprès du Syndicat de Voirie de la Région de Bessines. D'un montant de 5 858 euros, ces travaux insuffisants ont été complétés sur le mois de décembre par la reprise des caniveaux et la pose d'une conduite d'évacuation des eaux pluviales en bas de la rue de la Côte. Les stationnements seront achevés en 2023, tout comme la reprise de la chaussée mal effectuée par la société COLAS.

Travaux de confortement et de consolidation de l'église

L'Eglise de Razès fait l'objet depuis plusieurs années de travaux de sauvegarde, de sécurisation et de conservation suite à divers diagnostics et désordres constatés démontrant la fragilité de l'édifice. En 2021, des travaux d'urgence ont été réalisés sur un contrefort sud-ouest. En 2022, des travaux ont été budgétés pour reprendre le tympan sud qui est étayé depuis plusieurs années, occasionnant la fermeture de la rue par la même occasion. Malheureusement, la Commune a appris la nécessité de refaire des fouilles préventives sur les parties concernées et de réviser le permis de construire qui était en cours de validité. Après des consultations d'entreprises infructueuses en 2022, pour la réalisation de ces fouilles, une nouvelle procédure de consultation devra être menée en 2023.

Salle polyvalente

La rénovation entamée en 2021 de la salle polyvalente, s'est achevée en 2022, avec le ponçage et la vitrification du parquet. Cette opération a permis de retrouver la couleur et la chaleur du bois ainsi que de mettre en valeur la qualité de ce revêtement dont chaque lame est posée sur son champ. Cela permet également de faciliter l'entretien.

En cette fin d'année 2022, nous avons également commencé la rénovation énergétique de ce bâtiment par des opérations simples comme la réduction du système de production d'eau chaude, ou encore le remplacement des éclairages vétustes par des éclairages L.E.D. très économes. Dans les années à venir, des travaux plus lourds seront sûrement à mener sur ce bâtiment très énergivore.

Changement vitrine salon de coiffure

La Commune est propriétaire du local qui héberge le salon de coiffure HAIR MAG COIFFURE. Des désordres ont été signalés au niveau de la vitrine à l'entrée du local, provoquant des courants d'air préjudiciables notamment en période de froid.

L'entreprise M.F.V. a procédé à son changement pour un montant de 4620,41 € et une aide du Département a été reçue pour un montant de 585 €.



Cimetière

Suite à la sollicitation d'habitants de la commune, le Conseil Municipal a décidé de réserver une rangée dans la partie la plus récente du cimetière afin d'accueillir une vingtaine d'emplacements destinés aux cavurnes. La cavurne est une sépulture enterrée destinée à accueillir les urnes des défunts. La cavurne est un monument cinéraire au statut particulier. En effet, puisque l'urne contenant les cendres du défunt est placée sous terre, il s'agit d'inhumation bien que le corps du défunt ait été incinéré. Une cavurne est de forme carrée d'une surface d'1 m².

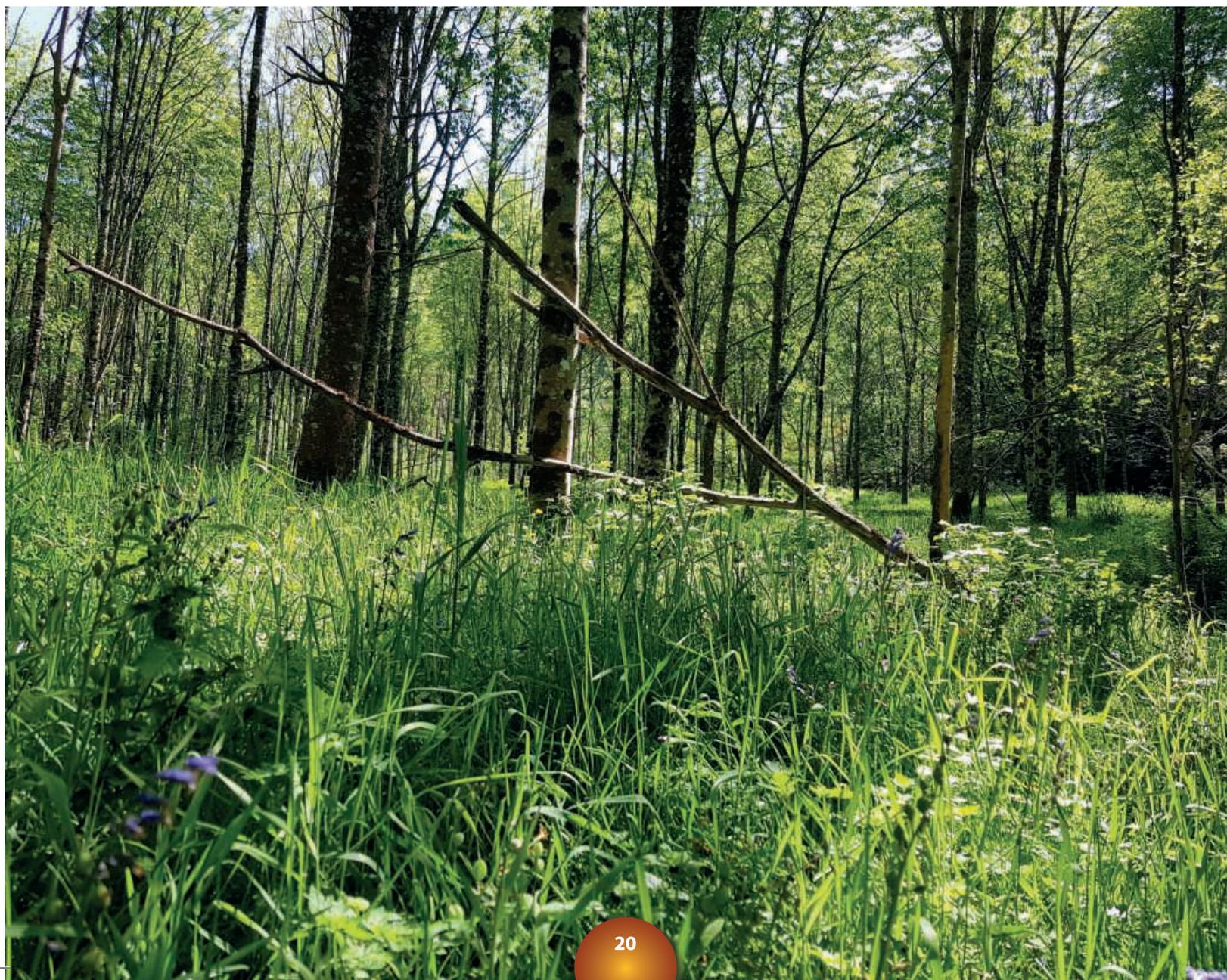
Autre aménagement en cours de réalisation, une charmille (haie de charmes) est en cours d'aménagement dans le cimetière du côté de la route départementale. Au-delà de la volonté d'améliorer la végétalisation du site, cette haie permettra de dissimuler le regard sur la Zone Artisanale. Les clôtures seront également rénovées en début d'année 2023 afin de limiter le passage d'espèces animales nuisibles comme le blaireau, espèces qui détériorent régulièrement les allées du cimetière.

Enfin, toujours dans la volonté de végétaliser les espaces publics, entretenir la biodiversité et limiter l'entretien par les services techniques communaux, la butte du cimetière côté parking, va être aménagée avec la plantation d'espèces végétales tapissantes comme le ceanothe et le romarin.

Acquisition de terrains

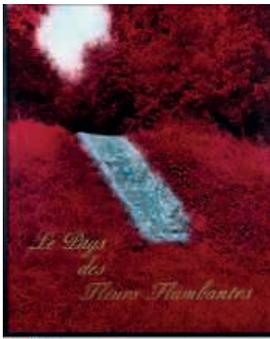
Deux acquisitions de terrains ont été réalisées en 2022. La première acquisition concerne la parcelle boisée attenante à la salle polyvalente pour un montant de 7 895,10 euros frais notariés compris. Classée au P.L.U. en zone de loisir, cette parcelle pourrait se destiner à une future salle de sport pour accueillir les associations et événements sachant qu'actuellement la salle polyvalente connaît un taux d'occupation très élevé. De plus, elle s'avère inadaptée à la pratique de certaines disciplines.

La seconde opération est l'acquisition pour un euro symbolique et le paiement de l'ensemble des frais qui en découlent, d'une partie de la Motte Castrale dite Le Château située dans le cœur du bourg. Cette parcelle qui correspond à peu près à la moitié de la Motte afin d'assurer la maîtrise foncière de cette partie historique du bourg en prolongement du vallon. Cela va permettre de travailler à la sécurisation d'une partie du site avec la nécessité de faire un état sanitaire des arbres présents.





Exposition FRAC-ARTOTHEQUE



© Adage, Paris
Cadré photographique: Frédéric Magnou

Du 28 juin au 17 septembre 2022, la Salle des Mariages a présenté une exposition de photographies colorisées à la peinture à l'huile, œuvres de l'artiste Martine Aballéa.

Pour la troisième fois, la municipalité a accueilli des œuvres acquises par le FRAC-ARTOTÈQUE Nouvelle-Aquitaine, conformément au partenariat établi avec celui-ci, depuis 2020.

L'exposition intitulée, *Le pays des fleurs flambantes*, a fait l'objet d'un vernissage au cours duquel le directeur artistique du Frac-Artothèque a commenté les œuvres exposées.

Ce fut l'occasion de réunir habitants, et personnes extérieures à la Commune pour partager ce moment de convivialité.

Martine Aballéa, artiste française, née à New-York en 1950, se destinait initialement à une carrière de physicienne. Au cours de ses études, elle se sent plus attirée par les mystères de l'alchimie et par la nature ludique de théories faussement scientifiques. Elle choisit donc la fiction à travers laquelle elle exprime toute la complexité du monde.

Les neuf pièces, totalité de la collection du FRAC-ARTOTÈQUE, ont pu ainsi être montrées à Razès, dans le cadre de la manifestation « *Collection en mouvement* », que le Frac-Artothèque a inauguré en région depuis quelques années.

Les travaux de Martine Aballéa, sont présents dans de nombreux musées en France et à l'étranger. Placée au centre de la Salle des Mariages, une vitrine présentait, sous forme de leporello, l'exposition *Hôtel passager*, réalisée au Musée d'Art Moderne de la ville de Paris en 2000.



Hôtel passager - chambre n°36, 1999 -



Martine Aballéa
Hôtel passager - chambre n°6, 1999
Photographie sur alu, série numérotée
30 x 40 cm
Collection Artothèque du Limousin-Limoges
©Adage, Paris



Soirée d'animation



Marchés et animations

Différentes animations ont pu être proposées aux habitants de Razès et aux visiteurs de passage, selon la formule Marché, Restauration sur place, Concert, Jeu et Danse.

Les 1^{er} juillet, 22 juillet et 26 août 2022, la Commune a accueilli des producteurs et artisans locaux et organisé un espace restauration assuré par *Don Bernardo* ainsi que la fabrique de bières locales, *Lemovice*.

L'ASGR de Razès s'est illustrée avec une séance de gym tonic, animée par Dylan, précédant un Escape Game, proposant trois sessions de jeu, le **22 juillet**.

L'Association *En danse* a su communiquer le mouvement au rythme de la salsa, pour la soirée du **26 août**.



Et aussi...

Razès a reçu, pour un concert de guitares classiques, *Trio complice* qui s'est produit à l'église le **29 juillet**.



Représentation Cirque de Nexon

Le 11 juillet 2022, Razès a reçu pour la troisième année consécutive le **SIRQUE**, Pôle National Cirque Nexon, Nouvelle Aquitaine.

La Compagnie Aléas a présenté un spectacle d'adresse et de voltige intitulé *Punchline*, d'une durée de trente minutes.

La Commune s'inscrit, par ce partenariat, dans la saison estivale, *Multi-Pistes*, cirque, musique et arts visuels qui s'attache à faire dialoguer le cirque contemporain avec d'autres disciplines artistiques, comme le théâtre et la danse.

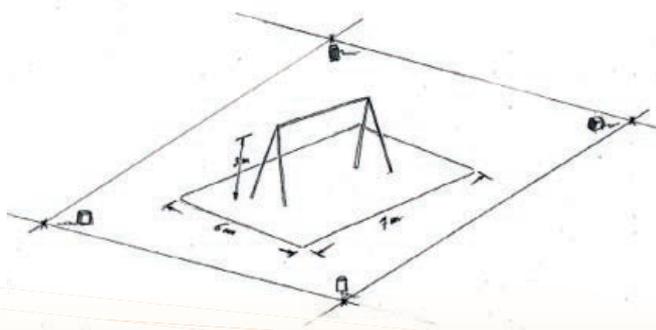
La performance, *Punchline*, réalisée par Mathilde Van Volsem et Thimotée Van der Steen, combinait voltige et théâtre, non sans humour.

Les habitants présents ont pu se réjouir du dynamisme, de la virtuosité des deux protagonistes.

La municipalité poursuivra son partenariat avec le *Sirque* au cours du mois d'août 2023 en accueillant la Compagnie italienne *Happiness* qui excelle en acrobatie et clownerie.

En matinée, un atelier sera également proposé aux enfants et adultes qui désirent s'initier aux techniques et aux arts circassiens.

L'information sera diffusée par le biais de *Panneaupocket* et flyers déposés dans les principaux commerces de Razès.



Théâtre – La tête ailleurs

La municipalité en collaboration avec l'équipe enseignante de l'école de Razès et en partenariat avec le Théâtre de l'Union a reçu, le 10 juin 2022, la *Compagnie du Dagor* qui a présenté, à la salle polyvalente un spectacle intitulé *La tête ailleurs*.

La pièce qui interrogeait de manière sensible les relations intergénérationnelles, a réuni les élèves des classes de CE2

et leurs enseignantes. Parents et grands-parents avaient été également conviés à assister à la représentation.

À l'issue du spectacle, les élèves se sont entretenus avec les comédiennes et la metteuse en scène, avec lesquelles ils ont pu échanger des points de vue sur le contenu de la pièce, en toute simplicité.

Course La Limousine André Dufraisse

Après deux années d'interruption avec la crise sanitaire, la célèbre course cyclo « La Limousine André Dufraisse » s'est à nouveau tenue, le samedi 4 juin dernier. De nouveaux tracés ont été élaborés et pour rendre hommage à André Dufraisse qui était décédé peu de temps auparavant, les deux principaux parcours traversaient Razès en passant devant sa maison à Silord.

1050 participants ont pris le départ de cette course ainsi que 80 jeunes cyclistes de la Limousin U.S.E.P., démontrant une nouvelle fois le succès de cette épreuve.

Le ravitaillement se tenait sous la Halle Place André Dufraisse en même temps qu'un spectacle traditionnel et la tenue d'ateliers proposés par la Sécurité Routière.

La Municipalité remercie les organisateurs pour la qualité dans la tenue de l'évènement, ainsi que les signaleurs bénévoles qui ont assuré la sécurité sur nos routes.

Les organisateurs souhaitent qu'en 2023, l'épreuve se rapprochera du niveau de participation habituel autour de 1 500 participants. Elle se tiendra le samedi 3 juin.



Challenge André Dufraisse

L'année 2022 a été celle du redémarrage du Challenge André Dufraisse de cyclo-cross. Organisé par l'A.R.P.A.D. 9 épreuves se sont tenues aux quatre coins du département de la Haute-Vienne en réunissant toutes les catégories, des pupilles aux seniors, avec cette année une part importante de jeunes participantes, ce qui a ravi les organisateurs.

Les récompenses ont été remises aux participants qui venaient de toute la région Nouvelle-Aquitaine, lors d'une cérémonie qui a eu lieu le vendredi 16 décembre à la Mairie de Razès. Un verre de l'amitié a clôturé cette soirée.



Hommage André Dufraisse



Le 21 février 2022, un an après sa disparition, actuels et anciens élus municipaux, membres de l'A.R.P.A.D. (Association des Amis de Raymond Poulidor et André Dufraisse), le Président du Département et le Président de la Communauté de Communes E.L.A.N. ont rendu hommage à André DUFRAISSE. Ils se sont rendus sur la tombe de ce Grand Champion au cimetière et ont déposé une gerbe avant un temps de partage entre souvenirs et émotion.

Remise de médaille Laëtitia DUFAY

Le samedi 5 novembre 2022, a eu lieu à la Mairie de Compreignac, la cérémonie de remise des Médailles Jeunesse, Sports et Engagement Associatif.

Sous la Présidence de la Sous-Préfète Mme RODRIGO, et avec la présence du Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, et des élus du territoire, une distinction a été remise à Mme Laëtitia DUFAY.

Cette médaille de bronze obtenue récompense des années d'engagement au sein de l'Association Sportive de Gym de Razès (A.S.G.R.) dont elle assume la Présidence.

Monsieur le Maire de Razès était présent à cette cérémonie pour rappeler la nécessité d'avoir des associations dynamiques sur notre commune et pour remercier Laëtitia DUFAY pour son engagement, sa vitalité et son dynamisme, qui font que l'A.S.G.R. occupe une place importante dans le quotidien de nombreuses razelaudes et razelauds.



Ateliers numériques – Les matinées seniors

Sur proposition du Département, la Commune a accepté de recevoir l'action LES MATINEES SENIORS qui a pour but de dispenser dans un cadre convivial des cours de familiarisation au numérique et à internet. 4 séances se sont déroulées au printemps 2022 avec une participation de qualité d'habitants de la commune et des environs.

Gratuits et encadrés par un professionnel, ces cours ont permis aux participants d'avoir plus d'assurance dans la réalisation de démarches administratives dématérialisées, dans la navigation sur internet ou sur les réseaux sociaux.

Nous espérons que cette action sera reconduite en 2023.

Cérémonies de commémorations

Cette année les commémorations officielles ont pu être tenues dans des conditions revenues à la normale, après 2 années difficiles en lien avec la COVID 19. Ces cérémonies ont été l'occasion d'exprimer notre solidarité au peuple ukrainien qui lutte pour sa liberté. La cérémonie du 11 novembre a été fréquentée par de nombreux enfants qui avaient été sensibilisés par leurs enseignants. Le dépôt des gerbes a été confié à ces enfants afin de perpétuer notre histoire.



Durant l'année scolaire 2021-2022, plusieurs projets ont été menés par les différentes classes de l'école de Razès, dont deux en collaboration avec la Municipalité. Les élèves ont ainsi été impliqués dans le projet d'aménagement du vallon. Leurs productions ont d'ailleurs été exposées à la Mairie. Le 10 juin 2022, les élèves à partir du CE2 ainsi que leurs familles, ont pu assister à la représentation théâtrale « La tête ailleurs » de la Compagnie du Dagor grâce à un partenariat avec le Théâtre de l'Union. Les enfants ont pu également prendre part à d'autres projets tels que des ateliers d'écriture Mozaïc, le prix « Funam'bulles », le projet « jouons la carte de la fraternité ».

Tous les élèves se sont également rendus à des spectacles culturels dans la cadre du festival Graines de rue ou encore au Théâtre Expression 7.

Grâce à l'affiliation à l'USEP de l'école, tous les élèves ont pu participer à des rencontres sportives : jeux athlétiques, orientation ou encore journée voile. De plus, plusieurs interventions ont pu être mises en place autour du savoir rouler, de la pétanque, du rugby et de l'escrime.

En fin d'année scolaire, chaque classe a pu profiter d'un voyage d'une journée. La classe de M. Monluçon s'est rendue au Parc du Reynou, celle de Mme Faure, au château de Lastours et les classes de l'élémentaire de Mmes Massias, Lenormand et Vergnaud-Coucaud sont allées passer la journée au Parc du Bournat.

Toutes les classes de l'élémentaire ainsi que les CP de la classe de M. Monluçon bénéficient d'un cycle de natation à la piscine du Lac de Saint-Pardoux. Pour cette nouvelle année scolaire, le nombre de séances a été augmenté de 6 à 8.

En 2022, afin d'améliorer la qualité de l'accueil, la Municipalité a équipé le restaurant scolaire d'un mixeur et d'une armoire chauffante pour un montant de 2298€ et les classes de 5 tablettes numériques avec claviers pour un montant de 1934 €. Des vélos ont également été achetés pour les classes de maternelle.

En juillet 2022, nous avons dit au revoir à Mme Lenormand qui a été nommée dans une école maternelle de LIMOGES. Mme Dumas l'a remplacée à la rentrée de septembre 2022. Elle a en charge la classe de CE2 - CM1. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Transport vers le Centre de Loisirs de Bessines-sur-Gartempe

Cette année, la Municipalité a renouvelé sa convention de partenariat avec la Commune de Bessines sur Gartempe pour permettre aux enfants résidants sur Razès, de bénéficier du maintien de conditions avantageuses pour l'accès au centre de loisirs.

De manière parallèle les familles bénéficient toujours du transport en bus pris en charge à 70% par la Commune de

Razès, et les enfants peuvent déjeuner sur place tous les mercredis. Ils sont transportés dans un bus de 22 places appartenant à la société LAVALADE de Bellac et affrété par la Commune.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser aux services de la mairie.

Départ à la retraite

Après une vingtaine d'année de travail, au sein des services de la commune, Mme Marie-Claude Colin a fait valoir en cette fin d'année 2022, ses droits à la retraite. En charge de l'entretien des bâtiments communaux et plus particulièrement des écoles, elle intervenait également auprès des enfants scolarisés lors des repas. Le mercredi 7 décembre, elle réunissait ses collègues et anciens collègues,

les personnels enseignants, les parents d'élèves et élus pour partager le verre de l'amitié.

Le Conseil Municipal tient à la remercier pour toutes ces années de travail et d'engagement pour notre commune, ses habitants, ses enfants et lui souhaite une très belle retraite.



Restaurant Les Trois Arches

Annoncé l'année dernière dans ce même bulletin municipal, la Commune a confirmé son engagement à préserver les services présents sur son territoire en rachetant l'immobilier et le fonds de commerce de l'auberge Les Trois Arches, dernier restaurant encore en activité.

Mme LAVAL a fait valoir ses droits à la retraite au mois d'avril 2022 et la Commune avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Vienne s'est lancée dans la recherche d'un repreneur pour louer le local avec la licence IV comprise.

Une vingtaine de candidats se sont manifestés et le choix s'est porté sur Mme Vanessa et M. Alexandre HUGOUNENC.

La Commune s'est engagée en parallèle dans un programme de remise aux normes du local et d'amélioration du bâtiment afin de permettre de relancer l'ensemble des activités dont la partie hôtellerie d'ici l'été 2023.

Les partenaires publics (Etat, Région, Département, Communauté de Communes) se sont réunis au mois d'octobre pour soutenir la Commune dans le financement de ces travaux évalués autour de 440 000 euros.

La Communauté de Communes E.L.A.N. a confirmé son soutien pour l'acquisition à hauteur de 150 000 euros grâce à la mobilisation de fonds européens.

Dans un premier temps, les repreneurs ont redémarré depuis le 5 décembre dernier, la partie restauration du midi en semaine et sur réservation les soirs ainsi que les week-ends.

Au fur et à mesure de la réalisation des travaux et de la montée en charge de l'activité, les prestations d'hôtellerie et de traiteur reprendront également.

La Municipalité souhaite une bonne retraite à Mme LAVAL et pleine réussite à M. et Mme HUGOUNENC, dans ce projet important pour la vitalité de notre commune.



Projet d'habitat inclusif

Depuis le début du mandat, la Municipalité travaille sur un projet d'habitat inclusif. Derrière cette labellisation, se caractérise un habitat partagé par des personnes âgées suffisamment autonomes pour vivre en collectivité dans un lieu avec des studios privatifs mais une cuisine centrale et des espaces conviviaux partagés (salon, bibliothèque, jardin...). Ce n'est pas un lieu médicalisé comme un EPHAD, mais les personnels soignants habituels (médecin, infirmier...), ou les aides ménagères peuvent intervenir directement chez la personne.

Ce lieu qui devrait se construire en face de la Place André DUFRAISSE, a pour vocation de proposer un habitat adapté avec un service d'animation et d'accompagnement dans les démarches du quotidien.

Des animations sociales pourraient s'y développer avec une ouverture à tous les habitants de la commune (ateliers cuisine, ateliers numériques, jeux, musique, danse...). Ce projet repose sur le projet social que les futurs résidents souhaiteraient créer.

La spécificité de cet habitat inclusif sera également de proposer dans un bâtiment proche (ancienne boulangerie) un lieu d'accueil de mamans en situation de monoparentalité et qui auraient besoin avec leurs enfants d'un logement de

transition. À ce titre ce lieu, proposerait aussi des ateliers sur la parentalité, la relation parent/enfant, et serait un espace d'échange ouvert également à des familles issues du territoire mais pas forcément résidentes.

Ce projet qui est en cours de construction sans certitude d'aboutissement car il dépend du soutien des partenaires (CAF, MSA, Département, Etat, etc), a cependant une structure associative qui s'est portée candidate pour gérer ce lieu.

Dès le début de l'année 2023, Marie Laure THIOLIERE, qui gère l'agence postale communale à temps partiel, va venir à la rencontre des habitants de la commune en porte à porte, pour présenter un projet plus détaillé.

Elle recensera les personnes qui voudraient éventuellement intégrer le lieu et définir ce qu'elles voudraient y trouver. Les personnes qui auraient le souhait de venir faire des animations, des ateliers, passer un peu de temps dans ce lieu sans y résider sont également appelées à s'exprimer.

Vous pouvez d'ailleurs prendre contact dès à présent, avec les services de la Mairie.

Plus le nombre de personnes qui se mobiliseront sera important, plus nous aurons de force pour inciter nos partenaires à l'aboutissement de ce projet..

Images non contractuelles



> Créations, reprises ou développements d'entreprises, ils s'expriment

Cette rubrique permet de communiquer sur la création, la reprise ou le développement des entreprises sur notre commune. Si vous avez un projet et souhaitez figurer dans le bulletin municipal ainsi que sur le site internet de la commune, vous pouvez vous renseigner auprès de la Mairie.

Restaurant Les Trois Arches



Avec une cuisine traditionnelle faite maison, à base de produits locaux, Alexandre et Vanessa vous attendent avec impatience à l'auberge Les 3 Arches à Razès, sortie 25 de l'A20, du lundi au vendredi de 11h45 à 14h.

Pour toute réservation, appelez le 06 14 06 22 31.

Pour les groupes (10 personnes minimum), réservation possible le soir et les week-end, une semaine en avance minimum.

Formule au choix :

Formule à 17€50 (Café compris) :

Entrée + Plat + Dessert

Formule à 12€50 (Café compris) :

Entrée + Plat

ou

Plat + Dessert

ou

Entrée + Dessert

Vin non compris dans les formules.

Ayrton driving consult

Événementiel Automobile
Coaching Personnalisé
Essais Sur-mesure
Diplômé BPJEPS

Pilote Instructeur Automobile

Fort de mes **17 ans d'expérience**, je vous propose mon savoir-faire acquit auprès de nombreuses **écoles de pilotage**, des plus **grands constructeurs automobiles** et d'une multitude d'**élèves pilote**.

Contactez moi

Ayrton Dumond
GSM
06.89.07.66.51

E-mail
ayrton.dumond@gmail.com

Instagram
@ayrdroneconsult

Adresse
1 la Grangette
87640 Razès.

Des photographies ou vidéos de **monuments, mariages, événements, publicités**, en passant par la **surveillance** et **l'inspection**, je peux tout faire !

Certification de Télé-pilote de Drone Professionnel

Matériel Professionnel

L'alliance entre mon expérience en pilotage aérien et ma passion pour l'imagerie de haute qualité me permet de vous offrir le meilleur en répondant à tous vos besoins.

Pilote de Drone

Images Aériennes
Photos & Vidéos

Vos besoins mon savoir-faire!



Leslavergne-Piquepaille & Au bon jardinier

 <p>AU BON Jardinier</p> <p>ENTRETIEN DE VOS EXTERIEURS</p> <p>Vous avez comme projets de faire entretenir votre jardin en intervention ponctuelle ou en contrat d'entretien ?</p> <p>Faites appel à notre expérience et bénéficiez de 50 % de réduction d'impôts pour les travaux de type :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Tonte, débroussaillage et entretien de gazon ■ Nettoyage et entretien des massifs ■ Taille de tous types d'arbustes ■ Evacuation ou valorisation des déchets verts... <p>Jardiniers expérimentés et qualifiés avec du matériel professionnel.</p>  <p style="text-align: center;">N'hésitez pas à nous contacter.</p> <p style="text-align: center;">La proximité et la disponibilité avec nos clients est notre priorité.</p> <p style="text-align: center;">////////</p> <p style="text-align: center;">aubonjardinier@gmail.com 06 08 01 05 84 3 rue P. Et M. Curie, 87640 Razès, Limousin</p>	 <p>Leslavergne PIQUEPAILLE</p> <p>CREATION ET ENTRETIEN DE VOS EXTERIEURS</p> <p>Entreprise familiale depuis plus de 25 ans au service de particuliers et professionnels pour la création et l'entretien de vos extérieurs.</p> <p>Vous avez des projets pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ La pose d'une clôture rigide, souple, en bois, aluminium... ■ L'engazonnement de votre espace vert. ■ L'élagage ou l'abattage d'arbres, ■ Plantation d'une haie d'arbustes, de fruitiers avec des conseils professionnels, ■ L'aménagement divers dans le jardin, chemin, rocaille, bordure, paillage... <p>Nous effectuons pour les entreprises des entretiens réguliers de taille, tonte, désherbage pour n'importe quelle superficie et types d'espaces verts, en intervention ponctuelle ou contrat d'entretien à l'année.</p>  <p style="text-align: center;">N'hésitez pas à nous contacter.</p> <p style="text-align: center;">La proximité et la disponibilité avec nos clients est notre priorité.</p> <p style="text-align: center;">////////</p> <p style="text-align: center;">eurleslavergne.piquepaille@gmail.com 06 08 01 05 84 3 rue P. Et M. Curie, 87640 Razès, Limousin</p>
---	---



Pension du Roudet



PENSION DU ROUDET

**Vous partez en vacances ?
Un déplacement professionnel ?
Une hospitalisation ?**

Partez tranquille, nous accueillons vos loulous

PENSION pour CHIENS

dans un écrin de verdure avec étang et forêt à proximité.
Garde à la 1/2 journée, la journée, la semaine, au mois, à l'année (prix dégressif)

Contact : Naudin Linda - 06.80.35.74.54
1, route du Roudet - 87640 RAZES

pensionduroudet@gmail.com
 Pensionduroudet

*Accès par la A20 - à 1,5km de la sortie n°25 "Razès - Lac de St Pardoux"
15 min au nord de Limoges*

Autres prestations :

- » Visite à domicile dans un rayon de 5 kms
- » Agility
- » Sociabilisation
- » Éducation





Nouvellement installée sur la commune de Razès, à la Roche, Bell'Armonia est au cœur de votre bien-être et de votre mieux-être. Prendre soin de vous et de vos proches est sa vocation.

En fonction de vos besoins ou de vos envies, vous pourrez venir profiter d'une séance de massage Amma (un massage de 20 min qui se pratique par dessus les vêtements et qui prend soin de tout le haut du corps, du bas du dos jusqu'au crâne), de réflexologie des pieds ou des mains, d'une séance de Reiki (technique de guérison japonaise pour se libérer de poids émotionnel et participer à la guérison de nombreux maux physiques et émotionnels).

Bell'Armonia est aussi engagée dans le bien-être au travail et intervient avec son massage Amma en entreprises, collectivités, associations, événements...



Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez-moi par téléphone au **06 44 03 02 63**,
ou par mail à **annabelvissa@gmail.fr**.

Vous pouvez également visiter le site internet de Bell'Armonia :

www.bellarmonia.fr

ou sa page Facebook :

www.facebook.com/annabelvissa



> Vie associative

Les associations contribuent au maintien du lien social dans les communes et pour cette raison la municipalité de Razès les a toujours soutenues. De l'avis général, le lien social n'est plus aussi fort, ni aussi naturel qu'autrefois. Les évolutions de la société l'ont malheureusement fragilisé.

Pour autant dans notre Commune qui compte désormais plus d'une vingtaine d'associations, nous nous réjouissons de savoir qu'elles y contribuent par leur dynamisme, à l'animation socio-culturelle et sportive, et favorisent d'une certaine manière le Bon Vivre Ensemble, grâce à l'implication de bénévoles qui ne comptent pas le temps passé en leur sein pour permettre leur vitalité. La Mairie encourage toutes ces bonnes volontés et souhaite la bienvenue aux trois dernières associations qui viennent de nous rejoindre, l'Association Pilates Razès, l'Association « les fléchettes de Razès » et la chorale « Canta'Razès ».

Sports

Association Sportive Gym Razès



*Vous avez envie de reprendre une activité sportive ? Ça tombe bien !
Les inscriptions en cours d'années sont possibles.
Venez faire une séance d'essai...*

Nos coachs vous proposent du fitness, cardio, zumba, kickboxing, swiss ball, pound fitness, ballon, glidding, step, renforcement musculaire, pilate...



Jennifer

Elle enseigne la ZUMBA le lundi.

Au programme, un mélange de fitness, de danse latine, flamenco, danse orientale, et de bonne humeur !

Dylan

Notre coach du mardi adore danser !

Il nous propose généralement les échauffements chorégraphiques puis la suite de la séance plus explosive, squat, abdo... Avec du matériel...

Des séances complètes.

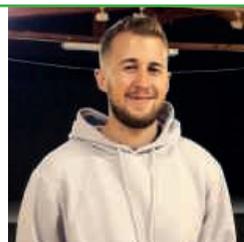


Gaël

Notre coach du mercredi matin ! Les séances consistent à renforcer notre corps mais aussi le cœur grâce à des mouvements de musculation adaptés à tous les niveaux et tous les ages. Le maître-mot c'est BIEN-ÊTRE ! L'objectif est de rester en forme le plus longtemps possible pour les seniors, mais aussi augmenter ses capacités cardiovasculaires et musculaires.

Guillaume

Notre coach sportif du jeudi, ou l'art d'allier gym dynamique, renforcement musculaire ludique et bienveillance ! Il aime nous faire travailler en atelier par petit groupe, ce qui permet de faire connaissance et de se motiver mutuellement !



La saison 2022 / 2023 a repris le 5 septembre 2022. Notre fédérations est EPGV et nos coachs sont Salariés. Nos cours vous sont proposé le :

Lundi avec Jennifer

De 20^h à 21^h

Mardi avec Dylan

De 19^h45 à 20^h45

Mercredi avec Gaël

De 9^h30 à 10^h30

Jeudi avec Guillaume

De 20^h à 21^h



Le nombre d'adhérents compte plus de 50 licenciés .
Nous avons organisé notre week-end loto le 15 et 16 octobre avec un réel succès.

Pour tous renseignements contacter :

☎ 06 99 63 37 80

✉ asgymrazes87@gmail.com

📍 Retrouver-nous Facebook sur *Gym à Razès-asgr 87*

M. le maire Kevin GOUDARD et Mme DUFAY Lætitia

Judo Club Chatelaud



Au niveau sportif, la section de judo de Razès se porte très bien, en voici quelques exemples, le premier est le nombre de licenciés toujours en augmentation depuis sa création il y a une quinzaine d'années, avec plus de 40 licenciés cette année est un record.

Côté sportif, nos judoka sont présents à tous les niveaux et dans toutes les tranches d'âge dans les compétitions départementales, régionales, nationales et même un stage en Croatie pour Antoine.

Cette saison, la section a vu deux de ces sportifs (Nolan Papon et Marwan Lahab) rejoindre leur ami Antoine Bernaudeau au pôle espoir de Limoges, Antoine qui part ailleurs a obtenu sa ceinture noire la première obtenue à Razès à seulement 15 ans !

Au programme 2023, le tournoi des mousses (à Razès) et surtout notre objectif principal est de présenter une équipe cadets au championnat régional Nouvelle Aquitaine, équipe composée d'Alan BARON, Marwan LAHAB, Antoine BERNAUDEAU et Nolan PAPON tous des compétiteurs.

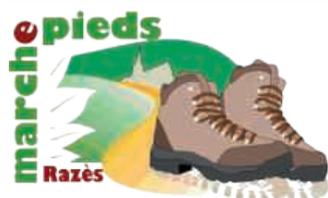
Petit rappel, les cours sont assurés tous les mercredis soir à partir de 18 heures à la salle polyvalente par Anthony BAYLE professeur diplômé assisté de Jérémy JAMMET enseignant également diplômé, inscriptions et renseignements sur place au horaires des cours ou par téléphone au :

☎ 06 15 33 46 45

Venez nous rejoindre !



Marche-pieds



Voilà déjà 2 ans que l'association les Marches pieds de Razès a ouvert une section de marche aquatique (=longe-côte) au lac de St Pardoux, en plus de son calendrier

de randonnée pédestre. A ce titre, félicitons la participation de notre club au championnat régional de longe-côte à Hendaye, participation qui sera renouvelée l'an prochain.

En plus des sorties hebdomadaires, cette année encore, l'association a participé à 2 reprises à l'accueil de jeunes dans le cadre du service national universel. Elle a par ailleurs proposé une randonnée de ramassage des déchets sur la commune, en lien avec la municipalité. Merci pour son aide. Enfin, nous sommes heureux d'avoir co-organisé

avec la ligue contre le cancer une journée d'initiation et de randonnée (pédestre et aquatique) à l'occasion d'Octobre Rose.

En 2023, point de randonnée Chocolat, mais notre calendrier habituel de randonnée pédestre et marche aquatique ainsi que des sorties inattendues. Enfin, pour permettre au plus grand nombre de pratiquer, des créneaux de marche aquatique « douce » seront proposés avec des animateurs formés, afin de s'adapter aux périodes de convalescence ou aux pathologies (sous couvert d'une autorisation médicale).

N'hésitez pas à nous contacter pour tester toutes nos activités : ✉ lesmarchespiedsrazes@laposte.net



Ce club, notre club l'ASPR prend de l'ampleur sportivement parlant à travers le département, la saison s'est déroulée normalement après une crise sanitaire ayant freiné nos activités

IL NE FAIT AUCUN DOUTE que nous sommes devenus un club respectable et respecté au vu de l'évolution des équipes et adhérents aussi bien féminines que masculines.

Je ne vous cache pas ma joie en tant que président, nous ne pouvons que féliciter l'implication, l'assiduité, le sérieux et la solidarité de nos adhérents, sans oublier l'état d'esprit qui est primordial dans un club aussi bien pour les concours officiels, le championnat des clubs, la coupe de France, la coupe Haute-Vienne et bien entendu les entraînements (c'est la base et la clé de la réussite) j'en suis convaincu.

En effet l'année 2022 est une très belle réussite pour notre club qui compte 51 licenciées femmes et hommes, et nous évoluons lors des entraînements et match au boulodrome du Fraisse j'en profite pour promouvoir ce sport et notre club et invite toutes les personnes de notre village et environs à découvrir la pétanque compétitions. N'hésitez SURTOUT pas à venir vers nous afin de découvrir notre club vous serez le bienvenu.

Cette saison a été une très belle saison pour le club et nos adhérents qui ont su montrer leurs combativités et nos couleurs à travers le département

Nous avons cette année 4 équipes de 10 joueurs par équipes et nous avons bien figuré dans tous les domaines

Bilan de la saison : CDC

- **Equipe 1** termine 5^{ème} de sa poule 5 victoires 1 nul 3 défaites
- **Equipe 2** termine 1^{er} de sa poule et monte en 2^{ème} div avec 8 victoires et 1 nul
- **Equipe 3** termine 7^{ème} de sa poule 1 victoire 2 nul 4 défaites
- **Equipe 4** termine 5^{ème} de sa poule 3 victoires et 4 défaites
- Ce qui permet à l'équipe 2 de monter en catégorie supérieure en 2^{ème} division chapeau pour cette belle performance

Bilan de la saison : coupe de France et coupe haute vienne.

- Très beau parcours des joueurs représentant le club ils ont réalisé 3 touts en coupe de France de très bon niveau
- Très beau parcours en coupe de la haute vienne où nous avons perdu en 1/4 de finale contre le vainqueur de la coupe Condat équipe régionale grand bravo à tous.

Bilan de la saison : coupe de France féminine.

Très belle expérience pour leurs premières, nos féminines qui se sont déplacé à ISLE une grosse cylindrée du tournoi bravo et merci à **Nathalie, Séverine, Marion, Johanna, Magalie et Mumu** d'avoir représenté le club sans démerité. BRAVO À ELLES !

La route ne s'arrête pas ici, nous devons rester unis et solidaires afin de continuer à développer, évoluer et perdurer notre club.

Un grand merci à notre bureau ainsi que nos membres pour leurs efforts fournis tout au long de la saison en terme mains d'œuvre, organisation, implication, pour leur temps attribué au club, sans eux notre club ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Un grand merci à nos supporters et un grand bravo à nos joueurs qui ont rapporté beaucoup de points cette saison à travers leurs résultats positifs qui permet à notre club de figurer au niveau départemental.

Un grand merci à notre sponsor SUPER U Ambazac qui nous a permis pour l'achat de tee-shirts, shorts et bermudas cette saison.

En espérant que nos commerçants puissent nous rejoindre dans nos démarches et nos aventures en compétitions

Le club est ouvert à tous si vous désirez découvrir la pétanque veuillez nous contacter

Vive la pétanque, vive l'ASPR !

Président, Karim BENMENI

06 62 60 35 81

Association Pilates Razès

Une nouvelle association sportive est opérationnelle à Razès, depuis le **5 décembre 2022** : son siège social est domicilié à la Mairie, 1 Square André Cruveilhier, à Razès.

L'Association Pilates Razès, **A. P. R.** propose des cours centrés sur le **bien-être** et la musculation **douce**.

Joseph PILATÈS est l'inventeur d'exercices physiques appelés aujourd'hui *Méthode Pilates*.

Le Pilates est une gymnastique **douce** qui allie **respiration profonde** à des exercices physiques. La méthode s'inspire du yoga, de la danse et de la gymnastique. Sa pratique sollicite **concentration, contrôle, fluidité, respiration...** pour travailler les muscles en profondeur.

Les cours ont lieu les lundis, de 18h45 à 19h45 à la salle polyvalente.

Contacts :

☎ 06 89 55 09 14 - ☎ 06 82 72 33 02 - ☎ 06 30 88 20 01.



Cotton patch



C'est avec plaisir que le Cotton Patch a repris une activité régulière depuis la rentrée de septembre dans une maison des Associations flambant neuve.

Depuis 2020, il a été difficile de se réunir régulièrement. Cela ne nous a pas empêché de travailler individuellement

à nos projets, et d'aider la municipalité en confectionnant un nombre important de masques.

Nous nous retrouvons toujours chaque lundi après-midi, et travaillons sur la future exposition que nous envisageons d'organiser en 2023 à une date non fixée à ce jour.

Les amis des chats

Nous menons toujours un combat de tous les instants contre la détresse et la misère de nos amis félins. Le statut de l'animal a changé – paraît-il – mais nous constatons aucun changement dans la réalité. Les appels à l'aide sont en constante augmentation. Et cette année, nous avons côtoyé l'horreur plusieurs fois.

Notre volonté, notre motivation sont toujours présentes et c'est d'autant plus difficile pour nous d'être limités par le manque de bénévoles actifs. Car nous ne pouvons pas faire plus.

Le contexte actuel est anxiogène pour tous avec l'augmentation du coût de la vie. Pour nous aussi tout a augmenté : la nourriture, les frais vétérinaires, les médicaments, les déplacements lors des sauvetages.

Nous avons des félins adoptables en chatterie. D'autres en cours de socialisation et pour lesquels il faudra un peu plus de temps et beaucoup de tendresse pour enfin trouver le bonheur dans un foyer chaleureux. Ils paient déjà très cher l'indifférence et l'égoïsme humains, il ne faut pas les abandonner à leur triste sort.

Venez nous rejoindre, ils vous attendent.

À tous les lecteurs, nos souhaits de Bonne Année 2023.

La Présidente, Danielle Bonnet

👉 lesamisdeschats-chateauponsac.jimdo.com

✉ lesamisdeschats87@orange.fr

☎ 06 85 56 42 42

Ensemble pour les enfants de l'école de Razès



Nous sommes une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous les parents d'élèves de l'école primaire publique de Razès. Notre but est de soutenir les actions

pédagogiques de l'école mais aussi développer une communauté de parents autour de l'école.

Nous sommes constitués de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations (Halloween, vente de chocolats, fête de l'école...) qui permettent d'aider au financement d'actions pédagogiques menées par les enseignants de nos enfants.

Céline BOUGOUIN



Présidente

Fanny FAURE



Présidente Adjointe

Violaine TRAVERSIN



Secrétaire

Ludovic BARGUE



Secrétaire Adjoint

Guillaume MOUSNIER



Trésorier

Sonia BRIOULET



Trésorière Adjointe

Pour cela, chaque parent d'élève qui le souhaite peut venir s'investir et/ou devenir membre de l'association.

Ainsi, tout le monde (membre ou non de l'association) peut prendre part et aider lors des différents événements prévus, en apportant ses idées, ses suggestions, son temps, ses ressources dans une ambiance des plus conviviale.



Toutes les informations relatives à la vie de notre association, réunions, festivités, et autres, sont à retrouver sur notre page Facebook « Ensemble pour les enfants de l'école de Razès », n'hésitez pas à vous abonner, liker et partager !

Festivement votre, l'EPEER !

Canta'Razès

La chorale « Canta'Razes » est née de la volonté d'un groupe d'habitants de Razès et de sa région de pratiquer le chant choral.

Josué Gabriel Miranda, chef de chœur et par ailleurs choriste à l'Opéra de Limoges, conduit le chœur en cours de formation et regroupe déjà 23 choristes dont certains ont peu de connaissances musicales formelles, ce qui ne pose pas de problèmes. Ses compétences pédagogiques et l'enthousiasme qu'il communique parviennent petit à petit à donner confiance en chacun et chacune, pour le registre auquel il appartient.

Le travail préalable sur la respiration et l'aisance corporelle sont essentiels.



Nous remercions la Mairie pour la mise à disposition à titre gracieux de la salle des mariages, adaptée à ces exercices gestuels.

Nous sommes toujours ouverts à l'accueil de nouveaux, plus particulièrement des ténors et des basses, comme dans beaucoup de chorale.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre même pour une séance sans engagement.

Canta'Razès s'est constituée, le 22 Octobre dernier, en association collégiale.

Les répétitions sont désormais fixées tous les jeudis à 19 h 30 à la Mairie.

Haut les choeurs !

Pour tous renseignements :

☎ **Solange** : 07 84 88 06 94

☎ **Margaret** : 07 81 47 73 72

☎ **Pascal** : 06 87 28 37 70

Amicale des anciens COGEMA de la Haute-Vienne

Depuis cette année, notre amicale fonctionne en collégiale, et compte 13 membres actifs au sein du Conseil d'Administration.

Pendant les années COVID, nous avons tourné très au ralenti.

En 2022, nous avons proposé les festivités suivantes :

- en mars l'Assemblée Générale ;
- en juin le Cochon grillé/frites avec concours de pétanque ;
- en décembre la Sainte Barbe.

La participation a été timide, mais nettement plus importante en fin d'année.

Nous pouvons donc espérer que l'année 2023 ne sera plus sous la crainte de la COVID et que nous pourrons, à nouveau, nous réunir nombreux pour partager de mémorables moments de convivialité et d'amitié comme par le passé.

Notre amicale fêtera en 2023 ses 50 ans d'existence et malgré son vieillissement inéluctable, elle se porte bien et compte 170 adhérents.

Nous accueillons toujours avec grand plaisir de nouveaux membres.



Les membres du Conseil d'Administration, de gauche à droite : Christian SAUNIER – Jean Louis PRECIGOUT – Gérard LEBRUN – Monique QUINTON – Patrice LASSERRE – Jean Jacques LEGER – Robert LEMARGUE – Daniel PRADEAUD

Devant : Yvan DESENFANT – Marie-Claire COUADE – Nicole DUSSERVAIS – Patricia BEJAS. Il manque le 13ème : André CHAGNON



Razès cerné par les éoliennes de ses voisines

Face au tsunami d'éoliennes en Haut-Limousin où notre association, ALTESS 87*, a dénombré plus de 230 machines dont 40 déjà construites, 50 autorisées et le reste en projets plus ou moins avancés, la commune de Razès fait figure de village gaulois irréductible. En effet, le conseil municipal s'est prononcé très tôt contre l'installation de l'éolien industriel sur son territoire. Malheureusement, les communes voisines n'ont pas eu cette volonté de protéger leurs administrés de la destruction de leur cadre de vie par ces machines et des nuisances qui en découlent.

C'est ainsi que Saint-Pardoux-le-Lac soutient une future et sinistre implantation éolienne au lieu-dit de Châtenet-Colon à quelques mètres de la commune de Razès. Ce positionnement, compte tenu de son gigantisme, va donc impacter lourdement de nombreux villages et hameaux situés à moins de 2 km de cette zone industrielle totalement en surplomb de plus de 200 m à certains endroits. Pour de nombreux Razelauds, il va être difficile de ne pas les voir et de ne pas les entendre de jour comme de nuit.

Nombre d'entre nous voulaient croire à la rumeur qui colportait que le projet était enterré. Certains s'imaginaient que la proximité du site du Lac - qui serait défiguré par cette installation - empêcherait sa réalisation. D'autres voyant le nombre d'éoliennes déjà promises à la commune de Saint-Pardoux-le-Lac (4 à Roussac + 3 à Saint-Symphorien), pensaient qu'il était inutile d'en rajouter 4 à Châtenet-Colon. En fait, il n'en est rien ! Ce projet est actuellement en instruction à la préfecture avec une enquête publique prévue pour 2023. Désormais, la menace est bien réelle. La situation est critique pour Razès potentiellement victime de la boulimie éolienne de sa voisine peu respectueuse

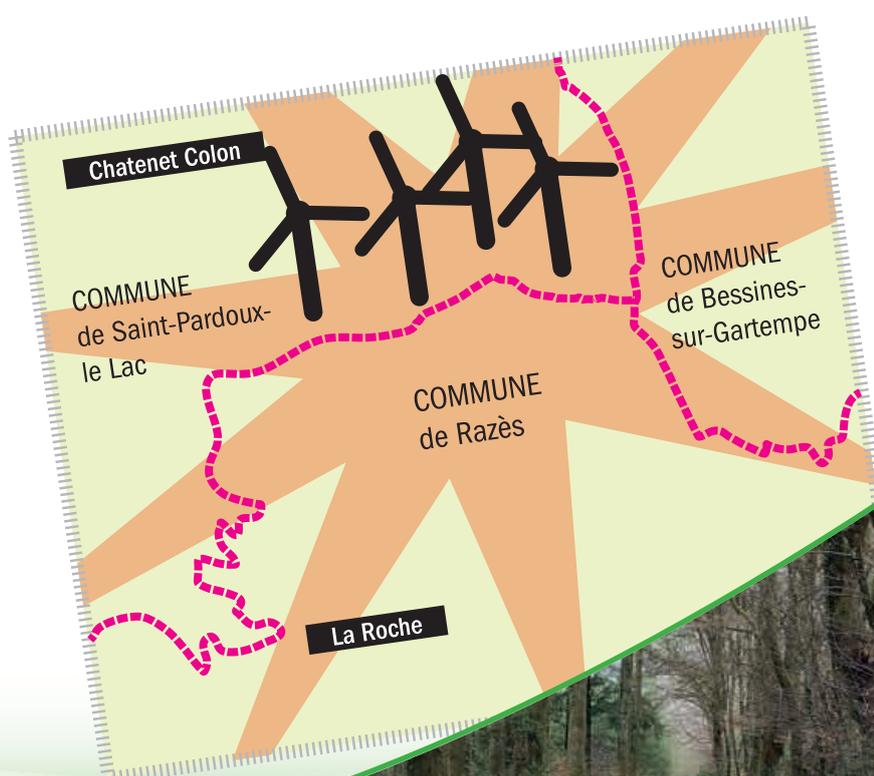
de son environnement. C'est pourquoi il appartient à nos concitoyens de faire connaître leur position face à la dégradation de leur cadre de vie causée par le projet de Châtenet-Colon. Pour cela plusieurs actions sont possibles pour exprimer votre désaccord à ce projet :

- exprimer directement votre opposition à la Mairie de Saint-Pardoux-le-Lac en téléphonant ou par courrier ou mail ;
- contacter le promoteur éolien Éolise : Baptiste WAMBRE, 07 68 52 60 76 - b.wambre@eolise.fr
- pour lui dire que vous ne voulez pas de leurs machines ni de leur solution qui est un problème ;
- contacter la cellule Châtenet-Colon d'AlteSS 87 très active sur ce problème pour les aider : 07 86 55 95 35.

Malgré tout, certaines communes commencent à réagir face au bouleversement du Nord Haute-Vienne par les éoliennes. À Folles, à Fromental, à Châteauponsac, à Rancon... les habitants n'ont pas envie d'être sacrifiés pour une solution qui n'en n'est pas une contre le réchauffement climatique et qui détruit l'environnement, la biodiversité et l'équilibre de notre monde rural. À Razès, ce sont les efforts de la commune pour être attractive et offrir un cadre naturel et social privilégié qui sont ruinés par les installations des industriels éoliens. Seules les populations peuvent les repousser.

Concernant le projet éolien de Bersac, qui serait très visible depuis Razès, le promoteur a fait appel du refus d'autorisation préfectorale auprès de la Cour d'Appel du TA de Bordeaux. À suivre !

*ALTESS 87, Association Limousine pour la Défense du Tourisme et de l'Environnement et la Sauvegarde des Sites du Haut-Limousin, est investie dans la lutte contre les ENR qui envahissent et détruisent ce territoire. i Stop Éolien 87 / 1 Sq. E. Cruveilhaier 87640 RAZES / alteSS87@laposte.net



> Les services pratiques

L'atelier des parents



L'Atelier des Parents
un espace pour les Futurs Parents, les Parents et les Enfants

1 Samedi par Mois à Razès
Renseignements et Inscriptions auprès de Nathalie TREMEA
0616791619 / nathalie.tremea@yahoo.fr

SAMEDI 4 FEVRIER	SAMEDI 4 MARS	
10H30 Café - Discussions	10H30 Café - Discussions	
14H30 Atelier Enfant-Parent 6-9 ans	14H30 Atelier Sophrologie et Parentalité	
16H30 Atelier découverte du Portage en écharpe	16H30 Atelier découverte du Massage Bébé	
SAMEDI 1 AVRIL	SAMEDI 6 MAI	SAMEDI 7 JUIN
10H30 Café - Discussions	10H30 Café - Discussions	10H30 Café - Discussions
14H30 Atelier découverte de la Sophrologie 9-12 ans	14H30 Atelier des Futurs Parents	14H30 Atelier Massage ludique en Famille 6-9 ans
16H30 Atelier Massage ludique en Famille 3-6 ans	16H30 Atelier découverte du Portage en écharpe	16H30 La Bougeothèque : un espace où se mouvoir en toute liberté

L'Atelier des Parents
un espace pour les Futurs Parents, les Parents et les Enfants

Café - Discussions
Temps d'échanges entre parents et futurs parents
Autour d'une boisson chaude
Avec un sujet défini ou juste vos questions

Atelier enfant-parent
Temps de partage avec son enfant autour d'une activité ...
qui facilite le lien,
qui harmonise la relation,
qui renforce la confiance tant pour le parent que pour l'enfant

Atelier des futurs parents
Passer de couple à parents
S'équiper avant l'arrivée d'un nouveau-né
Les soins du quotidien : change, repas, sommeil
Accueillir un nouvel enfant dans la famille

Qui vous accueille ?
Nathalie TREMEA, éducatrice de jeunes enfants et sophrologue, accompagnante parentale et périnatale.
Après 15 années de pratiques en structure collective, j'ai ouvert le Cabinet dédié à la Parentalité à Limoges

Modalités Pratiques
Où ?
Espace des Associations Razès
Quand ?
1er Samedi du Mois
Comment ?
Sur Inscription
0616791619
nathalie.tremea@yahoo.fr
Combien ?
10€ pour 1 participant
15€ pour 1 couple



**SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS
NOUVELLE-AQUITAINE**
13 Rue Auguste Comte
CS 92092 - 87070 LIMOGES
 Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B
Tel : 05 55 04 64 06 - Fax : 05 55 04 64 12
Mail : fdgdon87@gmail.com

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréé par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages et pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux).
- Frelon asiatique : contacter directement la FREDON Haute-Vienne.

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute-Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondins, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute-Vienne au 05 55 04 64 06

Ambroisie à feuille d'armoïse (pollen très allergisant)



Eco pièges pour chenilles processionnaires du pin





ASSAT – Association de solidarité et d'aide par le travail



Pour répondre aux besoins réguliers ou ponctuels des particuliers, des collectivités et des entreprises **l'ASSAT, association d'insertion par l'activité économique propose ses services** sur votre commune.

Mise à disposition de personnel (matériel non fourni) pour :

- Ménage, repassage, aide aux courses et au repas...
- Entretien espaces verts (tonte, débroussaillage, tailles diverses...)
- Petits travaux de bricolage
- Manœuvre bâtiment / Manutentionnaire
- Nettoyage de locaux et de bureaux (collectivités, entreprises et associations)
- Remplacement de personnel absent
- Surcroît d'activité

Interventions de notre équipe de l'EI de la Gartempe avec le matériel pour :

- Entretien des espaces verts (tonte, débroussaillage, taille de haies et d'arbres ...)
- Petits travaux de bricolage et de maçonnerie
- Pose de clôture
- Nettoyage haute pression
- Débarras

N'hésitez pas à nous contacter

☎ 05 55 76 13 40 ou ☎ 07 78 05 13 06

📅 du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30

📍 184, rue Georges Brassens
87250 Bessines-sur-Gartempe

✉ assat87@orange.fr

🌐 www.facebook.com/ASSAT87



ADIL 87



Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Vienne

Une question sur le logement ? Pensez à l'ADIL 87 !

Vous recherchez des informations juridiques, financières ou fiscales concernant :

- Les relations propriétaires-locataires
- L'accession à la propriété
- La vente de logement
- Les travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation à la perte d'autonomie
- La copropriété
- Les relations de voisinage
- L'investissement locatif
- Le mal logement ...

N'hésitez pas à contacter nos conseillers-juristes (Conseils neutres et gratuits)

☎ 05 55 10 89 89

📍 28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

📅 Horaires : du lundi au vendredi
9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

🌐 www.adil87.org

✉ contact@adil87.org

📍 Pour connaître les dates et horaires de nos permanences :
www.adil87.org

L'ADIL 87 est conventionnée avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Ministère chargé du logement





**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

Section FNATH de BESSINES SUR GARTEMPE-CHATEAUPONSAC
Chez Monsieur Jean-Bernard COUEGNAS Président
7 Villarcoin
87250 SAINT PARDOUX
Tel : 05 55 76 58 10

La FNATH 87, **une association qui reçoit, écoute, conseille, accompagne et défend ses adhérents**

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

2 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits.

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, un entretien avec une juriste :

- Par téléphone : permanence téléphonique assurée aux horaires habituels d'ouverture au public du groupement, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h sur rendez-vous pris au 05 55 34 48 97.
- RDV au groupement : les adhérents peuvent également rencontrer une juriste au groupement 6 avenue du Président Sadi Carnot 87350 PANAZOL sur rendez-vous pris au 05 55 34 48 97 ou sur fnath.87@orange.fr
- RDV en permanence : les adhérents peuvent également rencontrer une juriste lors des permanences (si 4 adhérents inscrits) sur rendez-vous pris au 05 55 34 48 97 :
 1. à Bessines/Gartempe (janvier, février, avril, mai, juin, septembre, octobre et décembre), le 2ème vendredi du mois de 14 h à 16 h salle de la Mairie ;
 2. à Châteauponsac (mars, juillet et novembre), le 2ème vendredi du mois de 14 h à 16 h, maison France services (en face de la Mairie).

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :

Le groupement départemental

au 05 55 34 48 97 ou sur fnath.87@orange.fr,

Les bénévoles de la section

Jean-Bernard COUEGNAS, président de la section – 05 55 76 58 10

Stéphane BROUILLE, trésorier de la section – 06 89 57 35 37



Collecte des encombrants

La Commune de Razès, aidée à hauteur de 30 % par la Communauté des Communes, organise la collecte des encombrants effectuée par l'association Maximum. Vous trouverez ci-dessous les dates de collecte des encombrants pour l'année 2022 :

- **Lundi 3 janvier**
- **Lundi 13 mars**
- **Lundi 20 juin**
- **Mercredi 2 août**
- **Lundi 12 octobre**
- **Lundi 7 décembre**

Les inscriptions se font auprès de la mairie par téléphone au **05 55 38 91 00**
ou par mail à mairie.razes@wanadoo.fr



Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes

16-25 ans



contact@mlr87.fr



<https://www.facebook.com/mlrhv87/>



<https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/>



CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

**Vous avez moins de 26 ans !
Des solutions pour tous vos projets**

VIE QUOTIDIENNE :

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules
Aides financières, démarches liées au logement,
Accès aux droits et à la santé,
Aide aux démarches administratives,
Sports loisirs et culture ...

ORIENTATION :

Découverte de secteurs et métiers,
Immersion en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION :

Droits à la formation,
Accès aux parcours de formation, financements ...

EMPLOI :

Techniques de recherche d'emploi,
Rencontres entreprises et employeurs,
Offres d'emploi et offres en alternance,
Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISE UN CONSEILLER REFERENT

Des solutions, une offre de services adaptée à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.



Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches...

Proche de chez vous !

Mission Locale Rurale Haute-Vienne

05.55.70.45.74

4 antennes - 29 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne

(Hors agglomération de Limoges)

Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits.



Toute notre énergie pour améliorer votre logement



Le service public pour mieux rénover mon habitat



Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



RÉGION Nouvelle-Aquitaine



Un projet de rénovation énergétique ? Une question sur les aides disponibles ?

05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr
www.novhabitat87.fr

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.



Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communauté de communes. Attention, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous !
>> + d'info sur www.novhabitat87.fr/permanences/

Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre à définir votre projet de rénovation énergétique. Les conseillers vous informent des aides auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.

Nov habitat 87 est un service gratuit proposé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers (hors Limoges Métropole)

action portée par :



Attention aux arnaques à la rénovation !

Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov'...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020. Merci de remonter les cas constatés à Nov habitat 87

> Etat civil - 2022

Naissances

Nom	Prénom	Date de l'acte
YOUSFI	Nahel	26 janvier 2022
DESIMON	Lou	28 février 2022
COUTHEILLAS	Maël	21 mars 2022
BEAUJARD	Ugo Louis Guy	4 juillet 2022
DENARDOU AGUILAR	Manon	23 juillet 2022
PEREIRA-MARQUES	Timothy	05 août 2022
BOYER BOURRÉE	Émmy Véronique Katia	19 septembre 2022
THOMAS	Maylone	4 décembre 2022



Pacs et mariages

PACS

Noms et Prénoms	Date de l'acte
ALCARAZ-BRODU Alicia Nadèze Tulia Julie et FAURE Mathieu Anthny	11 février 2022
BESSON Eline et Antoine Luc LESLAVERGE	17 février 2022
DA SILVA POIARES Emilie et PEREIRA-MARQUES Florian Marc	24 février 2022
MEILLAT Ereen et VIEILLEVILLE Simon Michel-Jean François	12 mars 2022
MATTUTZU Eugénie Joséphine et AUGEAU Aurélie Nelly	25 mai 2022
FILLOUX Ophélie Laura et ROULHAC Gaëtan Raymond Alain	15 juillet 2022
RATINAUD Francine et DUPIC Thierry Pascal	12 octobre 2022
RAGUENE Lise Elodie et GAGNEUX Pierre	4 novembre 2022

MARIAGES

Noms et Prénoms	Date de l'acte
ARNAUD Dominique Marie-Jeanne Pascale et PICAT Jean-Michel	4 juin 2022
DUBOIS Marine Deborah et DUCHADEUIL Jean	25 juin 2022
RAMEAU Véronique Odette et HÉNAUX Pascal Albert Pierre François	30 juillet 2022
FEVRE Gwendoline Amandine et BEAUJARD Mathieu Denis Yannick	10 septembre 2022
MATHE Florence Marie-Laure et MANDOU Jean-Pierre Marcel	15 octobre 2022

Décès

Nom	Prénom	Date de l'acte
EMIEL	Pascal	31 janvier 2022
MOULIN Vve PERRIER	Suzanne	4 février 2022
DUROUSSEAU Vve SENON	Ginette Marguerite	14 février 2022
POUYAUD	Fernand Gervais	22 février 2022
DUBOURDEAU	Michel	26 février 2022
DUHAMEL Vve LEFORT	Fernande Thérèse Eugénie	16 mars 2022
FROMONT Vve JOLY	Yolande Elise Jeanne	28 mars 2022
LAGARDE Vve SAUMONDE	Yvonne	22 avril 2022
DESGIRAUDS	Jean-François	26 avril 2022
BASTIER Vve PASQUET	Alice Yvonne	2 mai 2022
BOISSE Vve BEAURIANNE	Renée Rolande	16 août 2022
MARGUET Vve ARNAUD	Marcelle Marie Odette	21 août 2022
MARZET ÉP DONZAUD	Arlette Madeleine	3 novembre 2022
ARVIS Vve DUFRAISSE	Marcelle	15 novembre 2022
AUCOULON	Jean-Louis	24 novembre 2022
GOUMY Vve MANEUF	Aline Françoise Jeanne Berthe	15 décembre 2022



JEUX DE MOTS

Sudoku & Mots mêlés

T	E	R	R	E	R	U	T	I	F	N	O	C
I	S	M	C	T	L	N	E	R	E	P	Q	A
U	C	C	I	N	D	E	O	G	R	O	U	E
D	A	H	D	E	R	M	V	Z	M	M	A	R
O	R	E	R	V	A	S	A	E	E	M	L	U
R	G	V	E	G	N	N	V	R	U	E	I	T
P	O	R	E	H	A	E	O	E	C	R	T	L
S	T	E	S	E	C	S	A	L	R	H	E	U
I	N	S	T	T	C	U	T	U	O	G	E	C
B	I	F	I	A	L	T	R	U	I	T	E	I
E	A	U	V	M	A	R	A	I	C	H	E	R
R	S	E	E	O	E	N	N	O	C	S	A	G
B	N	O	I	T	A	T	N	E	M	I	L	A

- | | |
|--------------|-----------|
| AGRICULTURE | MARAÎCHER |
| ALIMENTATION | MARCHÉ |
| BREBIS | OEUF |
| CANARD | POMME |
| CHÈVRES | PRODUIT |
| CIDRE | QUALITÉ |
| CONFITURE | RUCHE |
| ÉLEVEUR | SAIN |
| ESCARGOT | SENS |
| ESTIVE | TERRE |
| FERME | TOMATE |
| FROMAGE | TRUITE |
| GASCONNE | VENTE |
| GOÛT | VERGER |

Une fois les mots trouvés, rassemblez les 11 lettres restantes et découvrez la phrase mystère

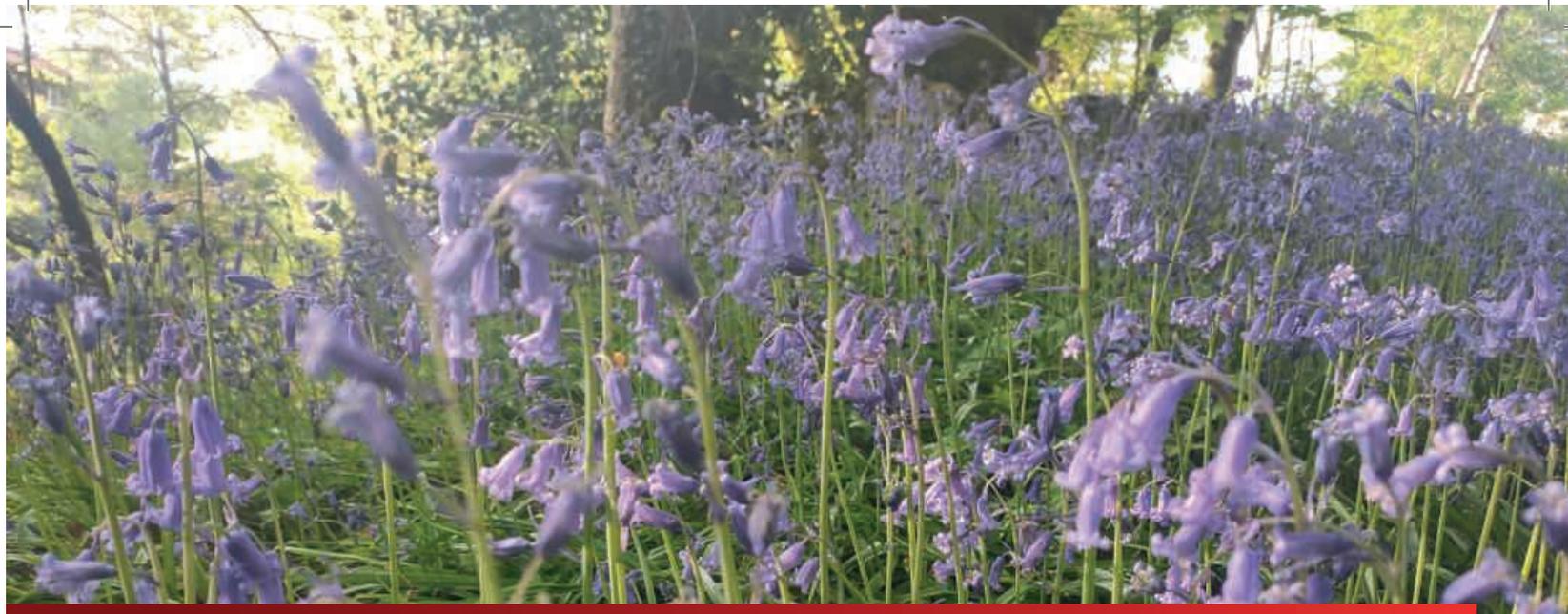
	7	9				3	4	
						7		
				4				8
	4							
2					7			
3	8		6	5		4		
					3	8	9	
7		3	1			2		
	9	1						



SOLUTIONS

Phrase mystère : MANGEZ LOCAL

8	9	1	2	6	4	5	3	7
7	5	3	1	8	9	2	6	4
6	2	4	5	7	3	8	9	1
3	8	7	6	5	1	4	2	9
2	1	5	4	9	7	6	8	3
9	4	6	3	2	8	1	7	5
1	3	2	7	4	6	9	5	8
4	6	8	9	3	5	7	1	2
5	7	9	8	1	2	3	4	6



Horaires d'ouverture de la Mairie

Yolande GEAUJAR - Séverine MATHURIN

Mairie de Razès - 1 Square Edgar Cruveilhaer - 87640 RAZES

 05 55 38 91 00 -  05 55 38 91 01

 mairie.razes@wanadoo.fr -  www.razes.fr

Horaires d'ouverture :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<i>Matin</i>	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00
<i>Après-midi</i>	13H30 17H30	13H30 17H30	/	13H30 17H30	13H30 17H30	/

Numéros utiles

GENDARMERIE

Tél : 05 55 76 00 50 ou 17

POMPIERS

Tél : 18

SAMU

Tél : 15 ou 112

MEDECINS

**Docteurs Anne-Sophie COMPAIN
et Patrick MILLET**

Tél : 05 55 71 00 62

CHIRURGIEN-DENTISTE

Docteur Valérie MAZZOLENI

Tél : 05 55 56 67 93

PHARMACIE - Mathilde ORABONA

Tél : 05 55 71 01 36 - Fax : 05 55 71 01 21

INFIRMIERS - Sophie RUAUD

et Pierre-Alain COLLIN

Tél : 05 55 78 42 55

KINÉSITHÉRAPEUTE - Patrick FABRE

Tél : 05 55 71 25 51

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Marie-Laure THIOLIERE

Tél : 05 55 71 01 15

Du lundi au samedi de 9h à 12h

sauf le mercredi de 16h à 19h

Bulletin Municipal de Razès - Février 2023

Comité de rédaction :

M^{me} Geneviève VERGÉ BEAUDOU, M^{me} Laëticia SOURY, M. Alain BASTIER, M. Kevin GOUDARD,
M. Jean-Marc LEGAY, M. Joseph NDJAP-TOUCK

Crédits photos :

Les membres du conseil municipal - Atelier Graphique - pixabay.com - Adobe Stock

Mise en page et impression : Imprimerie ATELIER GRAPHIQUE - Limoges - 05 55 50 68 22 - Dépôt légal Février 2023